

# AGGLOMÉRATION ANTIQUE d'ALAUNA

**Bulletin n°1**  
**Janvier 2021**



## DANS CE NUMÉRO

Page 5 : Édito et sommaire

Page 7 à 8 : AAA, c'est quoi ?

Page 9 à 18 : Bilan d'activités 2020

Page 19 à 42 : Des chercheurs qui trouvent...

Page 43 à 46 : Le début d'une histoire

Page 47 à 51 : Annexes

ISSN à venir



### In memoriam

Nous avons, à l'occasion de la parution de ce premier bulletin de l'association, une pensée sincèrement émue pour Anne-Marie LARONCHE, infatigable fouilleuse bénévole, qui nous a malheureusement quittés en novembre 2018.

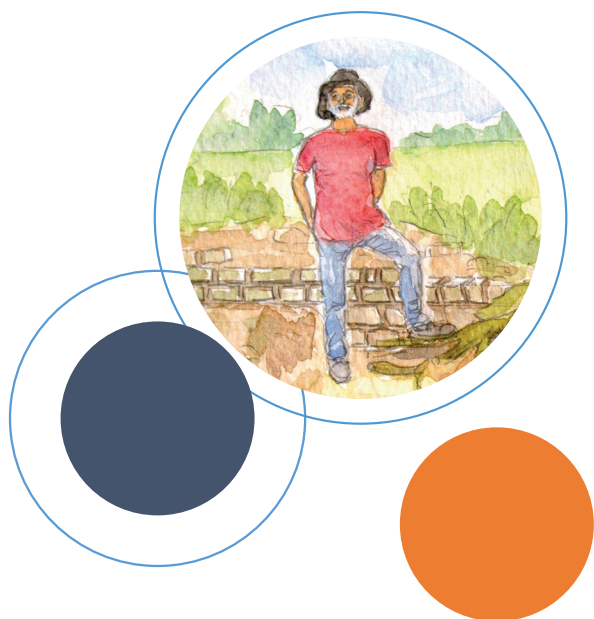


De Montaignu-la-Brisette à Alauna, en passant par Brillevast et Etienville, elle aura été de toutes nos aventures archéologiques romaines.



Merci Anne-Marie !





## SOMMAIRE

### Page 5 : Le mot du Président

### Page 7 : Vie de l'association

- Présentation de l'association (p. 7)
- Organigramme (p. 8)

### Page 9 : Bilan d'activités 2020

- Introduction (p. 9)
- Assemblée générale (p. 10)
- Préparation géoradar (p. 13)
- Journées européennes du patrimoine 2020 (p. 15)
- Les commissions (p. 18)

### Page 19 : Une année de recherches à Alauna

- Le géoradar (p. 19)
- Les résultats du géoradar (p. 21)
- Le diagnostic de la rue du Vieux Château (p. 31)
- Le diagnostic de la ZA St Lin (p. 41)

### Page 43 : Raconter Alauna

- Introduction (p. 43)
- Episode 1 : Le combat de Brennos (p. 44)

### Page 47 : Annexes

- Les statuts de l'association (p. 48)
- Bulletin d'adhésion (p. 51)

## Le mot du Président

Bonjour,

Permettez-moi avant tout de vous souhaiter une bonne et heureuse année 2021 au nom de toute l'équipe.

Lors de la première assemblée générale de l'association Agglomération Antique d'Alauna, en février 2020, nous avons lancé l'idée de réaliser un bulletin dédié à tout ce qui touche le site d'Alauna et à la vie de notre association.

Nous y voilà ! La mise en place du projet fut un peu longue et difficile pour cause de pandémie mais, en ce début d'année 2021, voici notre premier numéro. J'en profite pour remercier chaleureusement les membres du CA qui l'ont bâti et mis en forme, et Manon qui en a assuré la mise en page. Vous y trouverez de nombreuses informations sur l'association, son fonctionnement et le nom des principaux acteurs.

Vous pourrez y lire tout ce qui concerne le site d'Alauna et en particulier l'état de la recherche avec la troisième campagne de géoradar qui a eu lieu en juillet 2020. Campagne qui a donné de très belles et inattendues découvertes. A découvrir !

Puis Dominique nous raconte, comme si nous y étions, la vie des habitants d'Alauna dans une chronique qui se poursuivra dans les prochains bulletins.

Je termine en vous souhaitant une bonne lecture de ce premier numéro et je vous invite à renouveler votre adhésion pour 2021 !

Et, comme l'écrivaient les Romains pour conclure leurs lettres : *opto te bene valere*<sup>1</sup> !  
Ce qui est vraiment d'actualité...

Christophe Brémont

<sup>1</sup> Je vous souhaite une bonne santé !





Le logo de l'association Agglomération Antique d'Alauna regroupe les 3 « A » de son sigle dans une évocation du plan du théâtre qui insère en son centre la silhouette des thermes nord, ruines emblématiques de la cité.

## La naissance d'une association, la renaissance d'une cité antique

La cité d'*Alauna* s'affiche comme un site majeur de l'histoire gallo-romaine du département de la Manche, de la recherche scientifique et de la conservation du patrimoine. Malgré les vicissitudes qui ont accompagné les deux millénaires de son existence, cette cité bénéficie de conditions de conservation exceptionnelles à l'écart du centre historique médiéval à contemporain de Valognes. *A contrario* d'autres agglomérations romaines, au développement urbain ininterrompu *in situ*, telles que Avranches, Cherbourg, Coutances ou encore Bayeux, le développement de Valognes depuis le Moyen-Âge s'est déporté sur la rive opposée du Merderet. Ainsi, les vestiges d'*Alauna* se trouvent aujourd'hui majoritairement préservés sous des prairies agricoles, situées entre les thermes du Bas Castelet et le hameau de la Victoire. Ce site constitue un véritable réservoir patrimonial, touristique et scientifique, qui fait l'objet depuis 2012 d'un nouveau programme de recherche avec le concours du Conseil départemental de la Manche et du Ministère de la Culture.

Face à l'importance de ce patrimoine archéologique et devant l'avancée de l'urbanisation qui grignote ses franges occidentales et septentrionales, la protection et la valorisation du site sont devenues un enjeu important pour les années à venir. C'est dans cette optique que l'association de l'*Agglomération Antique d'Alauna* (AAA ou 3A) s'est constituée fin octobre 2019. Elle compte déjà plus d'une centaine d'adhérents.

Aux côtés des acteurs publics, locaux et régionaux, les objectifs de AAA visent à initier, encourager et soutenir toutes les dispositions qui permettront la sauvegarde du site. En termes de valorisation, et notamment d'attractivité touristique, ses membres travaillent sur plusieurs axes de développement, comme la mise en place d'un centre d'interprétation à proximité immédiate de la cité, la création d'un parcours de visite matérialisé sur le site, l'implantation d'une signalisation sur les axes routiers, etc.

Après quelques mois d'existence, l'animation médiatique est déjà bien engagée via l'ouverture d'un site internet (<http://agglomeration-alauna.fr>) et la création d'une page Facebook (agglomération antique d'Alauna), régulièrement mis à jour.

## Organigramme

### Bureau :

Président : Christophe BREMONT

Secrétaire : Dominique LEPOITTEVIN

Trésorière : Martine GUERIEL

Chargée des Relations et de la

Communication : Laurence JEANNE

### Membres du Conseil d'Administration :

Anne CARRASCO

Caroline DUCLOS

Jean GUERIEL

Laurence JEANNE

Jean-Luc LAMACHE

Jocelyne LEPARMENTIER

Pierre MACQUERON

Laurent PAEZ-REZENDE

Albert THISSEN

### Commissions

#### Média :

Anne-Sophie GRIMARD

Laurence JEANNE

Laurent PAEZ-REZENDE

Dominique LEPOITTEVIN

#### PLU :

Christophe BREMONT

Jean-Luc LAMACHE

Albert THISSEN

Laurent PAEZ-REZENDE

#### Signalisation :

Laurence JEANNE

Laurent PAEZ-REZENDE

Jean-Luc LAMACHE

Pierre MACQUERON

Dominique LEPOITTEVIN

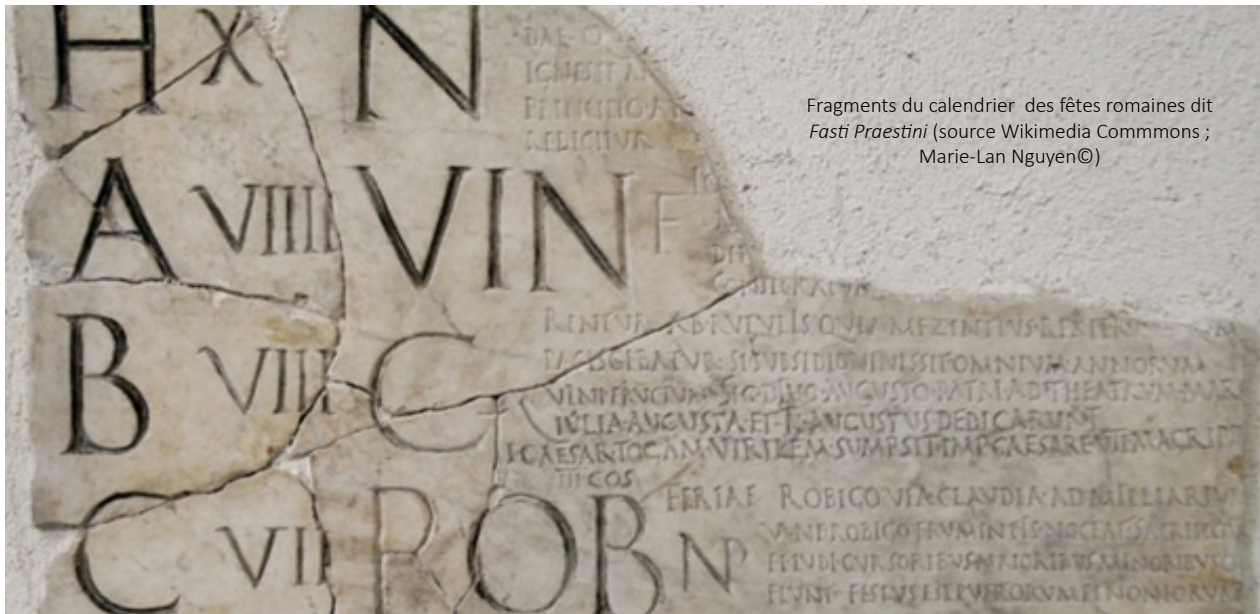
#### Centre d'interprétation :

Jocelyne LEPARMENTIER

Anne CARRASCO

Laurent PAEZ-REZENDE

Joël FOSSEY



Fragments du calendrier des fêtes romaines dit *Fasti Praestini* (source Wikimedia Commons ; Marie-Lan Nguyen©)

## Bilan d'activités 2020

Cette première année d'existence de l'association a connu, comme chacun d'entre nous, les vicissitudes de la pandémie et son cortège de confinements, couvre-feu et règles de distanciation. Il était difficile dans ces conditions inédites de réaliser l'intégralité du programme d'activités qui avait été envisagé pour 2020.

Après l'Assemblée Générale de février, il a fallu attendre l'été pour voir se dérouler la troisième campagne de prospection géoradar puis en septembre une belle visite du site d'Alauna lors des Journées Européennes du Patrimoine.

En parallèle, les membres du bureau, du conseil d'administration et des commissions, ont poursuivi leurs travaux, en s'appuyant sur les outils que la modernité met à disposition aujourd'hui. C'est donc par visio-conférence que se sont tenues les réunions de bureau ou de CA, par internet que l'actualité de l'archéologie a été diffusée aux adhérents et par messagerie que se font tous les échanges.

En espérant que l'embellie arrive assez vite en 2021, voici donc, dans les pages qui suivent, une rétrospective de l'année 2020.

## Première Assemblée Générale : février 2020

La première Assemblée Générale de l'association AAA s'est tenue le vendredi 07 février 2020 à 20h30, dans la salle Léopold Delisle à Valognes, en présence de plusieurs dizaines d'adhérents. Ouverte sur une séance extraordinaire, nécessaire pour voter une évolution des statuts sur le mode de scrutin et la composition du conseil d'administration, l'assemblée a ensuite déroulé l'ordre du jour de la séance ordinaire. Au programme, rapport moral de l'année 2019, bilan financier 2019, perspectives 2020, élection du conseil d'administration et questions diverses.

Le président salue l'assemblée et se félicite du nombre d'adhérents présents pour cette première Assemblée Générale de l'association. Le président indique que Mme GOLSE (Adjointe chargée de la Culture et du Patrimoine à Valognes), M. COQUELIN (Maire de Valognes) et M. VALENTIN (Président de la CAC) ont été invités et nous ont priés de bien vouloir les excuser de ne pouvoir être présents.

Il exprime également à tous ses remerciements, puisque le nombre d'adhérents de l'association, cent à date, montre tout l'intérêt qui est porté aux objectifs que l'association s'est fixée, à savoir : étudier l'agglomération antique d'ALAUNA et son aire d'influence, assurer la protection du site, contribuer à la promotion et à la valorisation de ce site exceptionnel. Exceptionnel en effet car la totalité de la ville antique est aujourd'hui préservée sous les herbages, offrant de riches perspectives d'études aux archéologues d'aujourd'hui et de demain.

### Rapport moral année 2019

2019 a vu la création de l'association en fin d'année, avec le dépôt des statuts en septembre et une réunion de présentation le 29 novembre 2019. Le président rappelle la volonté de l'association d'œuvrer, en parfaite relation avec la municipalité et les pouvoirs publics, à la protection du site antique. A cet effet, l'association a prévu de rencontrer M. Le Maire de Valognes début 2020, après l'élection du conseil d'administration. Le rapport moral est approuvé à l'unanimité par l'assemblée.

### Bilan financier 2019

Mme la Trésorière présente les comptes de l'association.

	Dépenses		Recettes	
	budgetées	réalisées	budgetées	réalisées
Fournitures diverses		0,00 €	Adhésions	1 200,00 €
Fournisseurs		18 800,00 €	Dons	10,00 €
Déplacements		0,00 €	Subventions :	
Fonctionnement		0,00 €	Etat	24 000,00 €
Manifestations		0,00 €	CD50	0,00 €
Matériel		0,00 €	Manifestations	0,00 €
Divers		96,05 €	Divers	0,00 €
			Produits financiers	0,00 €
<b>total dépenses</b>	<b>0,00 €</b>	<b>18 896,05 €</b>	<b>total recettes</b>	<b>0,00 €</b>
<b>excédent</b>		<b>6 313,95 €</b>		<b>25 210,00 €</b>
<b>Liquidité au 01/10/2019:</b>			<b>Liquidité au 31/12/2019:</b>	
caisse	0,00 €		caisse	- €
banque	0,00 €		banque	6 313,95 €
livret	0,00 €		livret	- €
<b>total</b>	<b>0,00 €</b>		<b>total</b>	<b>6 313,95 €</b>

Répondant à une question de l'assemblée sur le fonctionnement des subventions, il est indiqué qu'en 2019, les prospections géoradar ont bénéficié de subventions de l'Etat et du conseil départemental de la Manche. AAA n'étant pas encore créée, celles-ci étaient portées par la SAHM de Valognes, que nous remercions pour son appui. A la création de AAA, le solde de la subvention lui a été reversé. Le rapport financier est approuvé à l'unanimité par l'assemblée.

### Perspectives 2020

#### Prospections géoradar

Une généralisation de la prospection géoradar sur l'intégralité de l'emprise du site, soit sur plus de 50 ha (à hauteur de 15h par année) a été entreprise pour obtenir, en 4 ou 5 ans, une vision planimétrique de la cité, le plan des édifices de la cité et de la voirie. La prospection géoradar 2020 aura lieu entre le 15 et le 31 juillet 2020, sur 15 ha situés dans la portion orientale du site, qui correspond au secteur du théâtre. Comme pour les opérations précédentes, la prospection de cet été sera menée en partenariat avec SOT (géophysiciens Barcelonais). Un dossier de demande de subvention a été déposé à la DRAC, pour obtenir une autorisation préfectorale et des subventions du CD50 et de l'Etat. Ces subventions seront hébergées par l'association. Laurence JEANNE et Laurent PAEZ-REZENDE seront co-responsables scientifiques de cette opération et la responsabilité administrative sera dévolue à AAA.

### Visite/conférence le dimanche 21 juin 2020 sur le site, en partenariat avec le Pays d'Art et d'Histoire

Le RDV est prévu à 15h, début devant les thermes, pour ensuite prendre la direction du cœur névralgique de la cité, au niveau du forum et du sanctuaire. Un point sera fait ensuite sur la découverte des quartiers résidentiels dotés de domus et de maisons à cour. Nous terminerons par la visite du théâtre.

### **Site internet** ([www.agglomeration-alauna.fr](http://www.agglomeration-alauna.fr))

Un site internet est en cours de réalisation par Anne-Sophie Grimard. Le bureau a opté pour un hébergement OVH avec 250 Go d'espace disque pour un montant de 7,19 euros/mois. Anne-Sophie est entrain de construire l'architecture et l'arborescence du site web en fonction de textes et illustrations que nous lui avons adressés. Le site devrait se structurer autour d'une page d'accueil (présentation générale d'ALAUNA, information pratique, actualités du site archéologique et actualités de l'association) et de quatre onglets (Histoire, Edifices, Association, Liens).

### **Page Facebook** ([www.facebook.com/agglomerationantiquelauna](http://www.facebook.com/agglomerationantiquelauna))

La page facebook est en ligne et fonctionnelle depuis fin octobre 2019. On y trouve les statuts de l'association et son logo, les photos/images/articles de presse, les actualités de l'association et des recherches sur le site antique. A noter que le bilan de la 1ere réunion d'information, posté le 30/11/2019, a touché 1 351 personnes !

### **Bulletin annuel**

Il est prévu la parution annuelle d'un bulletin faisant état des activités de l'association tout au long de l'année.

### **Présentation de l'association au Conservateur Régional de l'Archéologie**

L'association prévoit une rencontre avec le Conservateur Régional de l'Archéologie afin de lui en présenter les objectifs et les perspectives.

### **Suivi du PLU de Valognes**

Sur le PLU actuellement en vigueur, le site fait l'objet de dispositions qui ne le protègent pas intégralement : zones agricoles ou naturelles comprenant des secteurs qui correspondent à l'emprise de protection particulière des sites d'intérêt archéologique, emplacements réservés (ER n°14) correspondant à des aires de mises en valeur de vestiges archéologiques. Une loi de 2016 a institué les Sites Patrimoniaux Remarquables (SPR), visant à protéger des villes, villages ou quartiers dont la conservation, la restauration, la réhabilitation ou la mise en valeur présente, d'un point de vue historique, architectural, archéologique, artistique ou paysager, un intérêt public. La Communauté d'Agglomérations du Cotentin

(CAC), désormais en charge de la compétence Urbanisme, a pris une délibération le 07 mars 2019 pour autoriser le lancement d'une étude de mise en place d'un SPR à Valognes. D'après les informations dont nous disposons, la délimitation SPR ne couvre, concernant ALAUNA, qu'une petite zone autour de la Victoire. Toutefois ces procédures, qui n'aboutiront pas avant deux années environ, supposent une étape de validation par les services de l'Etat. L'enjeu est désormais de peser à ce niveau pour que le site d'ALAUNA soit correctement pris en compte.

### **Partenariat avec le Pays d'Art et d'Histoire : signalétique du site et sur RN13, parcours de visite**

Depuis quelques années, nous avons engagé une démarche avec le Pays d'Art et d'histoire pour demander la mise en place d'un panneau sur la RN13 signalant le site antique. Nos démarches n'ont jamais abouti. Le manque de fréquentation du site serait l'une des raisons avancées par le Comité départemental du Tourisme (CDT de la Manche) pour ne pas retenir l'installation de ce panneau. Mais comment pouvons nous attirer du monde sur un site si ce dernier n'est même pas signalé !!??

Une démarche est en cours au niveau du département pour la mise en place d'une signalétique sur routes départementales. L'assemblée suggère que l'association propose des maquettes de signalisation. L'association souhaite par ailleurs, mettre en place un parcours de visite, en installant une signalétique pour guider les visiteurs : localiser et expliquer les principaux quartiers et les édifices qui les constituent.

### **Création d'un centre d'interprétation**

Dossier important pour l'association, il s'agit d'implanter un outil pédagogique et culturel à proximité du site d'ALAUNA, afin de permettre aux visiteurs de découvrir la cité, son organisation, ses monuments, la vie quotidienne à l'époque antique. Une équipe est à constituer pour promouvoir et défendre ce projet.

### **Participation aux journées du Patrimoine 19 et 20 septembre**

L'association participera (animations à préciser) à ces journées.

### **Publications**

La création d'une série d'ouvrages thématiques sur ALAUNA et sa zone d'influence est envisagée.

## Election du conseil d'administration

En complément des douze candidatures déjà reçues pour le Conseil d'Administration, le président sollicite l'assemblée pour savoir si des adhérents souhaitent rejoindre le CA, sachant qu'il reste potentiellement 3 places à pourvoir. Il n'y a pas de candidature supplémentaire. Avant de passer au vote, chaque candidat au CA se présente en quelques mots (Albert THISSEN n'a pu être présent ce soir et prie l'assemblée de l'en excuser). La liste de 12 adhérents proposée au suffrage est approuvée à l'unanimité. Une réunion du Conseil d'Administration est prévue pour l'élection du bureau de l'association (voir intra : organigramme de l'association).

## Questions diverses

La constitution de commissions est annoncée, pour travailler sur des dossiers spécifiques : PLU, Centre d'interprétation, autres sujets, suivant besoin. Il est fait appel aux volontaires pour ces commissions.

L'ordre du jour étant épuisé, le président prononce la clôture de l'Assemblée Générale Ordinaire, et invite à une dégustation de mets de la cuisine antique romaine (fig.1).

Antoine a préparé des petits pains de Caton, une salade de lentilles et une sauce froide aux pignons, Caroline un patina de poires (sorte de flan), du moretum (fromage assaisonné avec des herbes) et Christophe des petits pains d'épeautre et des apothernum (semoule au lait d'amandes, littéralement douceurs à prendre en sortant des thermes, apothernum signifiant « après le bain »). Ce buffet antique a été vivement apprécié des adhérents (fig.2).



Figure 1 : Des mets antiques bien appétissants.



Figure 2 : Un buffet romain très apprécié des adhérents

## Travaux des champs

La réalisation de la troisième campagne de prospection géoradar (juillet 2020) sur le site gallo-romain d'Alauna (Valognes – 50) a nécessité, dans plusieurs parcelles importantes du point de vue des résultats attendus, une préparation du terrain, la végétation ne permettant pas en l'état le passage du géoradar.



Figure 1 : L'équipe SOT et Laurent consultent le plan des parcelles.



Figure 2 : Reconnaissance des parcelles.

Après une reconnaissance avec l'équipe des géophysiciens espagnols de SOT (vérification de la hauteur de l'herbe), l'association a fait intervenir, avec l'accord des propriétaires et exploitants, un paysagiste (Noël Legrand, Azur Paysage) qui a fauché, nettoyé ou broyé les parcelles ou certaines parties (cf ZK54 et ZK4).

L'aide d'Eric Gomond, qui a joué de la débroussailleuse gracieusement en ZK10G, ZK 10j et ZK 44, a été appréciée. Merci à lui.



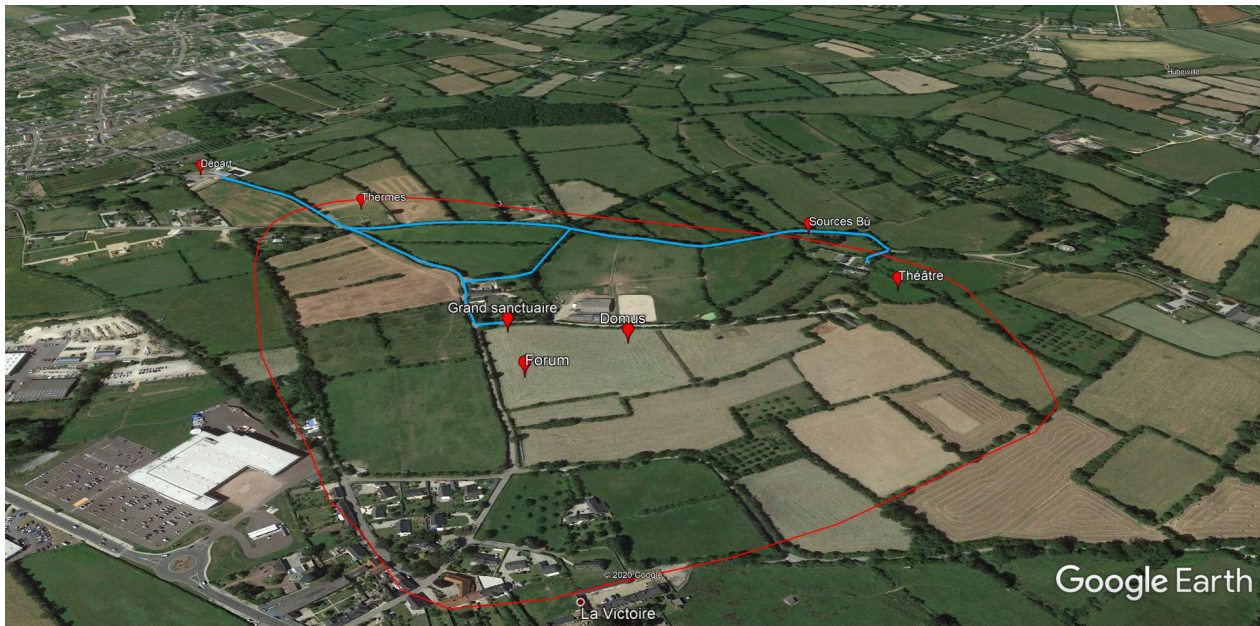
Figures 3 et 4 : Eric en plein travail.

Et le retrait du foin, dans la partie basse du théâtre et les parcelles ZK 44 et ZK 10J, a été réalisé manuellement et à l'ancienne !



*Laurent, Caroline, Dominique et Laurence  
à l'oeuvre*

Un travail de préparation qui sera sans doute à renouveler en 2021, pour la dernière campagne de géoradar ... et qui pourrait prendre la forme d'une journée de travaux champêtres pour les adhérents volontaires.



## Alauna s'ouvre au public...

Près de 90 visiteurs ont répondu, le dimanche 20 septembre 2020, à l'invitation du Pays d'art et d'histoire du Clos du Cotentin (PAHCC) et de l'association Agglomération Antique d'Alauna (AAA), pour découvrir la cité gallo-romaine, à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine. Et c'est sous le soleil que chacun a découvert, ou redécouvert, le site, au gré d'une promenade bucolique dans le cadre reposant et verdoyant du plateau de la Victoire, véritable havre de paix qui s'ouvre aux promeneurs et aux passionnés d'histoire, à seulement quelques encablures du bourg actuel de Valognes.



Figure 1 : Avant le départ de la visite (cliché D. Lepoittevin).

Pendant plus de deux heures, cette visite commentée a permis aux visiteurs de déambuler dans trois quartiers emblématiques de cette ancienne capitale de cité : les thermes nord, le noyau central (le centre administratif, culturel et résidentiel) puis le quartier du théâtre.

Tout d'abord, les visiteurs ont été accueillis devant les thermes nord de la cité, dont les vestiges, culminant à 12,5 mètres, sont les plus hautes élévations antiques de Basse-Normandie. Devant le jardin archéologique, Laurence Jeanne (AAA) a rappelé le cadre d'implantation de la cité, autour de 25 avant notre ère, et précisé l'organisation urbaine de cette véritable petite Rome, structurée selon un schéma géométrique rigoureux. L'historique des recherches, de 1695 à nos jours, a également été présenté.



Figure 2 : Vue des thermes (cliché J.L. Lamache).

Le contexte scientifique posé, Anne-Sophie Grimard (PAHCC et AAA) a commenté la visite de l'établissement thermal. Le public a ainsi pu découvrir le fonctionnement des thermes, emblématiques du raffinement atteint par la civilisation romaine. La troupe nombreuse s'est ensuite déplacée au cœur de la cité pour y découvrir, via des illustrations 3D et des aquarelles, le grand sanctuaire et notamment son temple gréco-romain, le forum ainsi que le plan des demeures des élites municipales (*domus*) puis de la classe moyenne (maisons à cour). A cette occasion,

Dominique Lepoittevin (AAA) a expliqué la méthode suivie pour réaliser les restitutions 3D. Il s'agit ainsi de combiner les règles de construction léguées par les Romains, connues notamment au travers du traité d'architecture de Vitruve, avec les données archéologiques collectées lors des opérations archéologiques.



Figure 3 : Présentation des thermes (cliché D. Lepoittevin).

Dans un premier temps, la prospection géoradar fournit les dimensions des monuments et, dans un second temps, les fouilles réalisées dans le Cotentin, et notamment sur l'agglomération gallo-romaine de Montaigu-la-Brisette, procurent des informations sur l'ordre architectural potentiel, en l'occurrence le toscan provincial, communément rencontré dans l'ouest de la Gaule. Il reste alors à redonner vie aux monuments.

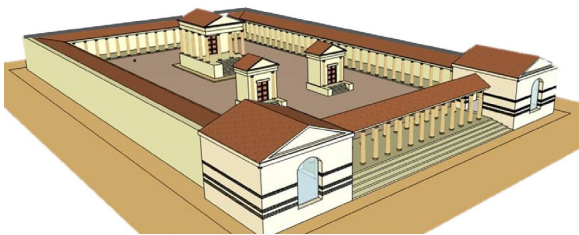


Figure 4 : Evocation 3D du sanctuaire (dessin D. Lepoittevin).

C'est vers le théâtre, à l'extrémité Est de la ville, que se sont enfin dirigés les pas du public attentif, découvrant en chemin le sanctuaire nouvellement identifié par la campagne de géoradar de juillet dernier et la zone des sources du Bû. Ce sanctuaire, de plus de 3000 m<sup>2</sup>, dispose d'au moins un *fanum* (un temple à *cella* et galerie de plan centré), et semble encadré par des voies, dont l'une au moins est dallée.

Quant aux sources du Bû, la tradition ancienne veut qu'elles aient été captées dès la période romaine, notamment pour alimenter en eau la cité et les thermes nord (voir encadré).

La visite s'est conclue sur le site champêtre du théâtre, dont la morphologie est bien marquée dans le paysage. Le public n'a pas eu de difficulté à visualiser et restituer l'édifice au fil des explications et des restitutions.



Figure 5 : Il faut parfois savoir prendre de la hauteur (cliché D. Lepoittevin)

#### **Petite histoire des sources romaines**

Réutilisées depuis la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, elles alimentent encore aujourd'hui Valognes en eau potable. C'est en 1895 que la municipalité de Valognes, confrontée aux problèmes sanitaires que posait l'alimentation en eau d'une partie de la ville, décide le captage de ces sources. Pour la petite histoire, à cette période, les puits de la ville étaient souvent souillés et le Merderet pollué par les rejets d'un abattoir. La fièvre typhoïde faisait alors plusieurs dizaines de morts chaque année.

Après un avis du Comité consultatif d'hygiène publique de France en avril 1895, et une enquête publique sur le projet d'adduction en 1896, les travaux vont durer de 1897 à 1899, où le 18 juin a lieu la réception officielle de la canalisation des eaux du Castelet. Les travaux ont été adjugés à l'entreprise Lesénéchal, un chantier naval de Cherbourg situé sur le boulevard Maritime, qui sera racheté en 1905 par la société Générateur du Temple SA (Félix du Temple), elle-même absorbée par la Société normande de construction navale, puis rachetée par Félix Amiot. On peut d'ailleurs encore voir dans Valognes, rue Pelouze, une fontaine datant de cette époque.



Chacun a d'ailleurs pris place dans la *cavea* (les gradins) pour découvrir le plan du monument obtenu lors de la dernière prospection géoradar. Le public imagine alors facilement la petite scène, avec ses spectacles de mimes et de pantomimes ou bien ses pièces issues du répertoire gréco-romain, l'*orchestra* (l'arène) suffisamment volumineuse pour y recevoir des jeux d'amphithéâtre (combats de gladiature, chasses d'animaux sauvages, ...), les vomitoires ou encore le mur de contour. Tous ces éléments ont repris vie pour dessiner l'édifice de spectacle qui fut fréquenté par les habitants d'*Alauna* à partir du I<sup>er</sup> siècle.



Figure 6 : En route vers le théâtre (photo D. Lepoittevin).



Figure 7 : Dans les gradins du théâtre (photo J. Bavay).

Outre la découverte de la ville et des dernières données de la campagne de prospection géoradar, la visite a été pour tous l'occasion de prendre conscience de la richesse que représente cette ancienne cité gallo-romaine qui dort aujourd'hui sous 45 hectares de prairies. « C'est une chance pour une municipalité, et plus largement un département, de posséder un réservoir archéologique, scientifique, patrimonial et touristique de cette ampleur » a précisé Laurence Jeanne. Et chacun de souhaiter que des aménagements futurs permettent à la fois de préserver le charme bucolique du site tout en poursuivant la mise en valeur de certains secteurs emblématiques et du mobilier archéologique.



Figure 8 : Vue générale du site (cliché J.L. Lamache).

## Les commissions

### La commission média

Après quelques mois d'existence, l'animation médiatique est déjà bien engagée via l'ouverture d'un site internet (agglomeration-alauna.fr) et la création d'une page Facebook (agglomération antique d'Alauna) régulièrement mis à jour.

La commission média, qui s'est structurée au début de l'année 2020, a tenté d'animer la période particulière du premier confinement en diffusant par mail une actualité de la recherche ciblée sur l'Antiquité romaine. Les retours positifs nous ont encouragés à poursuivre tout au long de l'année, et à enrichir cette communication par la diffusion trimestrielle d'un dossier thématique. Celui qui est en cours a pour thème la découverte du limes, c'est-à-dire les frontières de l'Empire romain, et va nous offrir encore de belles balades sur plusieurs trimestres.

### La commission PLUi (plan local d'urbanisme intracommunautaire)

Le 16 décembre 2020 les membres de la commission ont rencontré M. Coquelin, Maire de Valognes, pour qu'il nous informe de l'avancée du plan local d'urbanisme intra-communautaire. Il nous a assuré que l'association serait associée à la prise de décision concernant les zones à classer pour la protection des différentes parcelles situées sur le site d'Alauna mais que cela ne se fera pas avant le 2ème semestre de 2021. Il nous a aussi appris que la municipalité avait préempté auprès de la SAFER une parcelle. Parcelle riche en vestiges. À suivre !

### La signalétique d'Alauna

L'association s'est dotée d'une commission « Signalétique » dont l'objectif est de développer la mise en place d'une information digne de ce nom sur et autour du site d'Alauna. Cette démarche s'inscrit dans une dynamique de développement par la construction d'un schéma global d'aménagement et d'attractivité touristique en plusieurs axes :

1. La mise en place d'un centre d'interprétation à proximité immédiate du site,
2. Un parcours de visite matérialisé sur le site,
3. Une signalisation sur les axes routiers,
4. Une animation médiatique via un site internet dédié, une page Facebook, l'organisation de manifestations (visites du site, animations), notamment à l'occasion des Journées du Patrimoine, du festival Pierres en lumières ou en relation avec les partenaires locaux (Pays d'art et d'Histoire)

Si la création du centre d'interprétation est un travail

à plus longue échéance, car c'est un projet coûteux et entièrement dépendant du consentement à s'engager des partenaires publics locaux (collectivités) et régionaux ou nationaux (Direction régionale des Affaires Culturelles/Ministère de la Culture), la mise en place de deux niveaux de signalétique semble en revanche beaucoup plus rapidement accessible.

Concernant le premier niveau, un dossier portant sur une signalétique routière appropriée sur les axes principaux autour de Valognes, et permettant de diriger beaucoup plus clairement qu'aujourd'hui le public vers le site, a déjà été élaboré (voir figure 1 : Maquette de signalisation routière). Il a été remis au maire de Valognes, ainsi qu'à son adjointe à la Culture, en juin dernier. Nous y défendons l'idée que la signalisation sur les routes départementales doit être envisagée non pas au regard de la fréquentation passée du site – argument avancé lors des refus précédents par la commission chargée de l'instruction de ce dossier, porté alors par le PAHCC –, mais à l'aune du développement futur qu'elle va accompagner. Nous espérons que ces arguments seront entendus.

Concernant le second niveau, à nos yeux indissociable du premier et même prioritaire, un projet de parcours et de déploiement d'une signalétique sur le site est en cours

d'élaboration. Nous pensons qu'en l'absence, ou en l'attente, d'un CIP ou d'un CIAP, le site d'Alauna pourrait néanmoins faire l'objet d'aménagements permettant une meilleure valorisation de sa richesse patrimoniale, une meilleure visibilité auprès du public, ainsi qu'une amélioration des conditions d'accueil et de découverte. Les objectifs visent à mettre en valeur le site et proposer des circuits de visites libres et interactives avec des contenus délivrés sous forme de panneaux, pupitres, bornes, etc. Le projet tente de définir un parcours de découverte, de proposer une signalétique adaptée et d'envisager des aménagements. Ce document de travail est conçu comme un support d'aide à l'aménagement. Il sera transmis au PAHCC pour alimenter les discussions et projets futurs de mise en œuvre. Une première étape (la fabrication et la pose d'un pupitre de type « table d'orientation ») est déjà lancée par le PAHCC qui a souhaité notre collaboration pour l'élaboration de son contenu et pour le choix de la meilleure implantation sur le site. Nous en sommes ravis !



## Le géoradar comme stratégie de prospection

Jeanne Laurence, Laurent Paez-Rezende et Caroline Duclos

Après trois années de sondages archéologiques (2013-2015), l'équipe de recherches s'est tournée vers une autre technique de prospection à grande échelle sur l'agglomération d'Alauna : la prospection géoradar. Menée par SOT Archaeological Prospection, une équipe de géophysiciens basés à Barcelone, qui en maîtrise la technologie et dispose du matériel adéquat, en 2017 sur le cœur de la ville romaine (découverte, entre autres, du forum, du grand sanctuaire et d'une grande *domus*), elle a été étendue à l'ensemble de la surface urbaine lors de trois campagnes (2019-2021), qui prendront fin cette année. Mais à quoi correspond au juste cette méthode d'investigation ?

### Quels sont les principes du géoradar ?

Le radar à pénétration de sol (méthode GPR, *Ground Penetrating Radar*), appelé aussi *géoradar*, est une méthode géophysique, au même titre que la prospection électrique ou les investigations magnétiques.

Il est fondé sur l'analyse des phénomènes de propagation et de réflexion des ondes électromagnétiques hautes fréquences (10 MHz à 2 GHz). Cette technique permet plus précisément de réceptionner, à l'aide d'antennes glissant au ras du sol, les échos successifs rencontrés par les ondes électromagnétiques au cours de leur propagation dans le sous-sol (fig. 1). Les contrastes, ou ondes réfléchies, signalent la présence enfouie de vestiges édifiés « en dur » (maçonneries, sols...).



Figure 1 : Principe de fonctionnement du géoradar (croquis D. Lepoittevin).

### Pourquoi recourir à la prospection géoradar sur Alauna ?

Initialement utilisée en géologie et dans la prospection minière ou pétrolière, rapide à mettre en œuvre, non invasive et non destructrice, cette méthode est aujourd'hui de plus en plus prisée par les archéologues soucieux d'obtenir une vision planimétrique des vestiges sur une plus ou moins grande étendue.

Elle est adaptée à la détection de structures bâties et convient parfaitement à l'étude des sites urbains. Son utilisation, déployée sur l'intégralité de l'emprise d'Alauna, donne des résultats très probants, inédits, et devrait permettre d'obtenir le plan complet de la ville, en faisant émerger les rues et les édifices sur plus de 45 hectares. Mais, il convient de noter certaines limites à l'utilisation de cette technique.

Même si elle donne des indications sur la profondeur d'apparition des vestiges, parfois sur la superposition d'édifice (phasage), elle ne détermine nullement le type de matériaux utilisés, la nature et l'ordre des couches d'enfouissement (stratigraphie), et encore moins la chronologie (datation) précise des vestiges reconnus. Elle ne fournit pas non plus d'indication précise sur l'état de conservation et, à Alauna, on remarque qu'elle n'est pas toujours en mesure d'identifier certaines structures fossoyées ou bien encore les tranchées comblées des murs spoliés au fil des siècles.

### Comment se déroulent les investigations sur le terrain ?

L'équipe se déplace toujours en ligne droite, le long d'un quadrillage (fig.2), de lignes distantes d'environ 1 m, tracé préalablement sur le terrain à l'aide de décimètres. Ce carroyage permet de couvrir méthodiquement l'intégralité des parcelles.



Figure 2 : Le quadrillage du terrain à l'aide de décimètres (cliché L. Jeanne)

Pour faciliter le déplacement, le chariot (fig.3) utilisé par l'équipe de SOT est doté d'une petite propulsion. Toutefois, quand la pente du terrain est trop marquée, une seconde personne peut venir soulager l'effort de la personne qui pilote, en tractant l'engin à l'aide d'une sangle (fig.4).



Figure 3 : Le chariot autopropulsé supportant les antennes et l'ordinateur (cliché L. Jeanne)

de distance monté sur le chariot et un relevé topographique au GPS des angles du carroyage, soit par un positionnement continu, grâce à un GPS embarqué directement sur le chariot et relié à l'ordinateur.



Figure 4 : La traction humaine nécessaire sur les reliefs trop prononcés (cliché L. Jeanne)

En faisant ces allers-retours successifs, l'appareil mesure en continu, et sur chaque ligne, les variations de retour d'ondes par rapport à celles émises et détermine également la profondeur. Les anomalies, enregistrées dans l'ordinateur connecté aux antennes, sont situées, ligne par ligne, soit à l'aide d'un compteur

On obtient ainsi des « tranches de terrain » verticales, ou « profils radar » (fig.5), faisant apparaître les variations d'écho des ondes. Il faut ensuite des logiciels spécifiques pour les convertir en images planimétriques depuis la surface et par profondeurs successives de 20 cm, permettant de lire les traces archéologiques (fig.6).

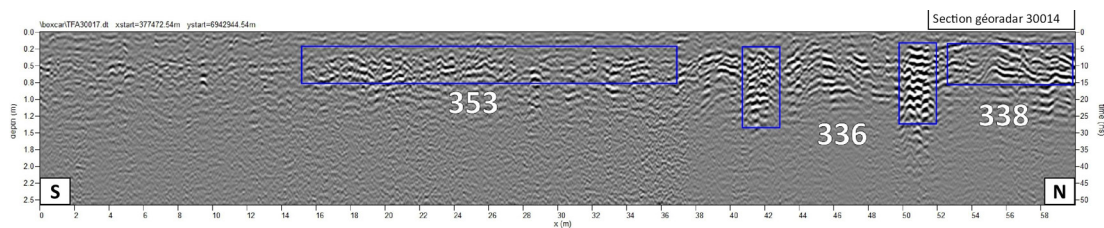


Figure 5 : Exemple d'un profil radar du terrain comportant des variations d'ondes indiquant l'emplacement de deux murs (336) et deux voies (338 et 353) (SOT Archaeological Prospection).

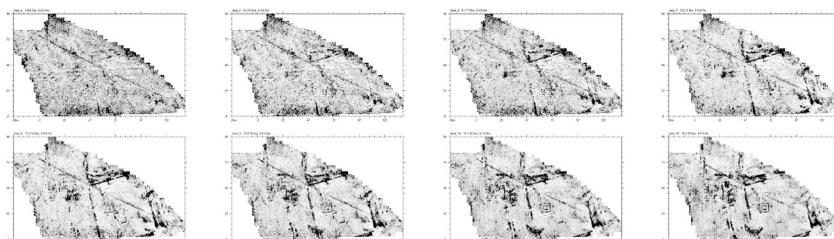


Figure 6 : Sections de terrain converties en images planimétriques (SOT Archaeological Prospection).



## Des avancées significatives sur la connaissance de la cité romaine d'Alauna : les résultats de la campagne 2020 de prospection au géoradar

Laurent Paez-Rezende, Laurence Jeanne, Caroline Duclos et l'équipe de SOT Archaeological Prospection

L'année 2017 a marqué un tournant important dans la conduite des recherches et l'acquisition des connaissances sur Alauna. Après trois années de sondages, la première tentative de prospection au géoradar était déployée sur le cœur de la cité antique, non sans une certaine réserve après les résultats assez décevants de la prospection électrique menée en 2012. Mais dès les premières images révélées, les derniers doutes volaient en éclats et l'enthousiasme saisissait toute l'équipe : les rues, le grand sanctuaire, le forum, la grande domus, etc., se lisaient (presque) comme dans un livre. Le pari était gagné, Alauna pouvait enfin se dévoiler !

Dès lors, la poursuite de ce programme de recherche est apparue comme une perspective incontournable à plus d'un titre : conditions géologiques favorables sur tout le périmètre de la cité, qualité du signal radar, garanties d'acquiescer des données planimétriques et altimétriques inédites. De plus cette méthode non invasive, dont la mise en œuvre est souple, rapide, efficace, offrait la perspective de pouvoir couvrir en quelques campagnes annuelles les 45 ha de la ville, et ainsi chaque année renouveler la connaissance de cette agglomération romaine et de ses marges (fig. 1).

En accord et avec le soutien du Service Régional de l'Archéologie de Normandie, depuis 2019, il a été

décidé de prospecter au géoradar environ 15 ha par année, modulables en fonction du montant des subventions allouées par le Conseil Départemental de la Manche et le ministère de la Culture, ou de la disponibilité effective des parcelles. Dans cette optique, nous avons programmé, pour juillet 2020, une prospection géoradar englobant la partie nord et la portion orientale du site. L'objectif était de mieux identifier et comprendre :

- la suite du quartier résidentiel oriental (parcelles ZK 2 et ZK 44) ;
- la zone des sources d'où part l'aqueduc qui alimente les thermes nord (ZK 44, 45 et 46) ;
- la parcelle du théâtre (ZK 10) et la parcelle ZK 24, située en périphérie directe de l'édifice de spectacle ;
- la moitié sud de la parcelle ZK54, au cœur de l'agglomération, non accessible en 2019, en raison du mauvais état de la parcelle. Pour éviter les aléas rencontrés en 2019, l'intervention d'Azur Paysage a précédé, cette année, la conduite de la prospection. Nous saluons ici l'efficacité et la disponibilité de Noël Legrand.
- et enfin les marges septentrionales et orientales des thermes, respectivement AI 108 et 390, localisées dans l'environnement direct de l'édifice thermal.

Cette programmation, assez ambitieuse, a pu être globalement respectée courant juillet, excepté pour quelques parcelles dont le couvert végétal (herbe trop haute ou culture de maïs) était incompatible avec le maintien des investigations (ZK24, ZK10 A, ZK2B et la portion septentrionale de AI 108). La prospection de ces terrains a été reportée à 2021.



Figure 1 : Localisation des différentes parcelles prospectées en 2017 et 2019-2020, puis celles retenues pour les campagnes de prospection géoradar 2021 (SIG L. Paez-Rezende).

## Les résultats

Les acquis de 2020 permettent de préciser le tracé du cardo maximus (?) à l'entrée septentrionale de la cité, l'organisation des thermes et de leur environnement direct et l'édifice de spectacle. Ils renseignent également le secteur des sources et, surtout, révèlent un tout nouveau sanctuaire, entre

le forum et le théâtre, et un quartier inédit au sud de la ville, deux pôles totalement insoupçonnés par les recherches archéologiques antérieures. La voie nord et l'environnement des thermes (AI 108 et 390). À l'est des thermes (AI 108), à l'entrée septentrionale de la cité, les échos du radar ont mis en évidence le tracé d'une voie sur plus de 100 mètres (fig. 2). Elle relie probablement la côte nord du Cotentin.

À droite de cette voie, on distingue le plan de trois bâtiments carrés ne disposant pas de séparation interne. Le plus vaste mesure de 25 m de côté.

La configuration de ces constructions et leur emplacement à l'entrée de la ville suggèrent des enclos destinés à parquer les animaux de traits, de bât, ou destinés au marché.

Sur la gauche de cette artère, dans l'axe du jardin archéologique des thermes, on remarque un ensemble compartimenté dont la façade s'aligne sur la bordure de la haie. Cette architecture pourrait correspondre au bâtiment d'entrée de l'édifice thermal, ou constituer plusieurs de ses salles annexes (bibliothèque, gymnase, etc.). Il pourrait aussi s'agir d'une auberge (*mansio*), implantée à l'entrée de la ville.

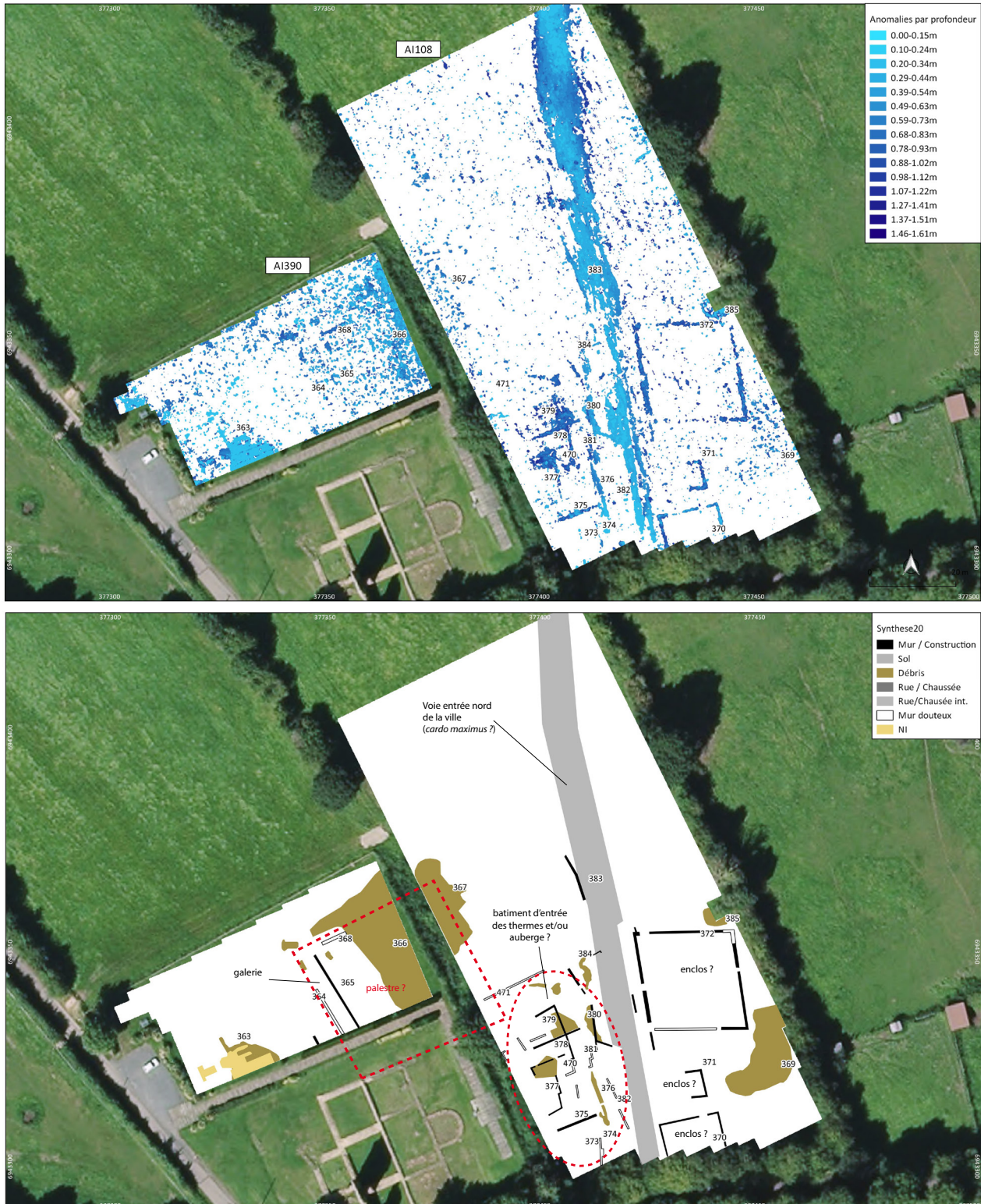


Figure 2 : Plan des relevés au géoradar des vestiges à l'est et au nord des thermes (SIG R. Sala).

Au nord des thermes, deux maçonneries parallèles d'orientation nord/sud et un retour vers l'est évoquent les restes d'une galerie. L'interprétation se tourne vers le péristyle d'une palestres dont la limite orientale se situerait au niveau de la haie actuelle entre les parcelles AI390 et AI 108, où une grande plage de débris a été relevée. Cette configuration laisserait place à une palestres d'environ 1200 m<sup>2</sup>.

### Qu'est-ce qu'une palestres ?

*Il s'agit d'un jardin associé aux thermes, clos et le plus souvent entouré d'une galerie à colonnade (péristyle), où l'on peut s'adonner à la pratique de différents sports pour suer et ainsi faire l'économie d'un passage dans l'étuve sèche (sudatio) pour les plus sportifs ou les moins fortunés. Dans les thermes romains, après le passage dans le vestibule pour se déshabiller, les soins débutent par la sudation qui est considérée comme nécessaire afin de libérer les toxines du corps, souvent appelées « humeurs » dans l'Antiquité, avant de poursuivre le parcours thermal par les salles tièdes (tepidarium), puis chaudes (caldarium) et terminer par les salles froides (frigidarium) pour refermer les pores de la peau.*

*Les palestres sont aussi des lieux de flâneries, de promenade et de rencontre entre amis ou pour les affaires. Elles peuvent accueillir un bassin extérieur (natatio), des fontaines, des statues, etc.*

### Le sanctuaire et les aménagements connexes autour des sources (ZK4, 44-46)

Une autre découverte majeure a été réalisée dans la portion nord-est de la cité, entre le théâtre et le sanctuaire du cœur de ville, où des anomalies dessinent sans ambiguïté un nouvel ensemble cultuel de 3300 m<sup>2</sup> (fig. 3).

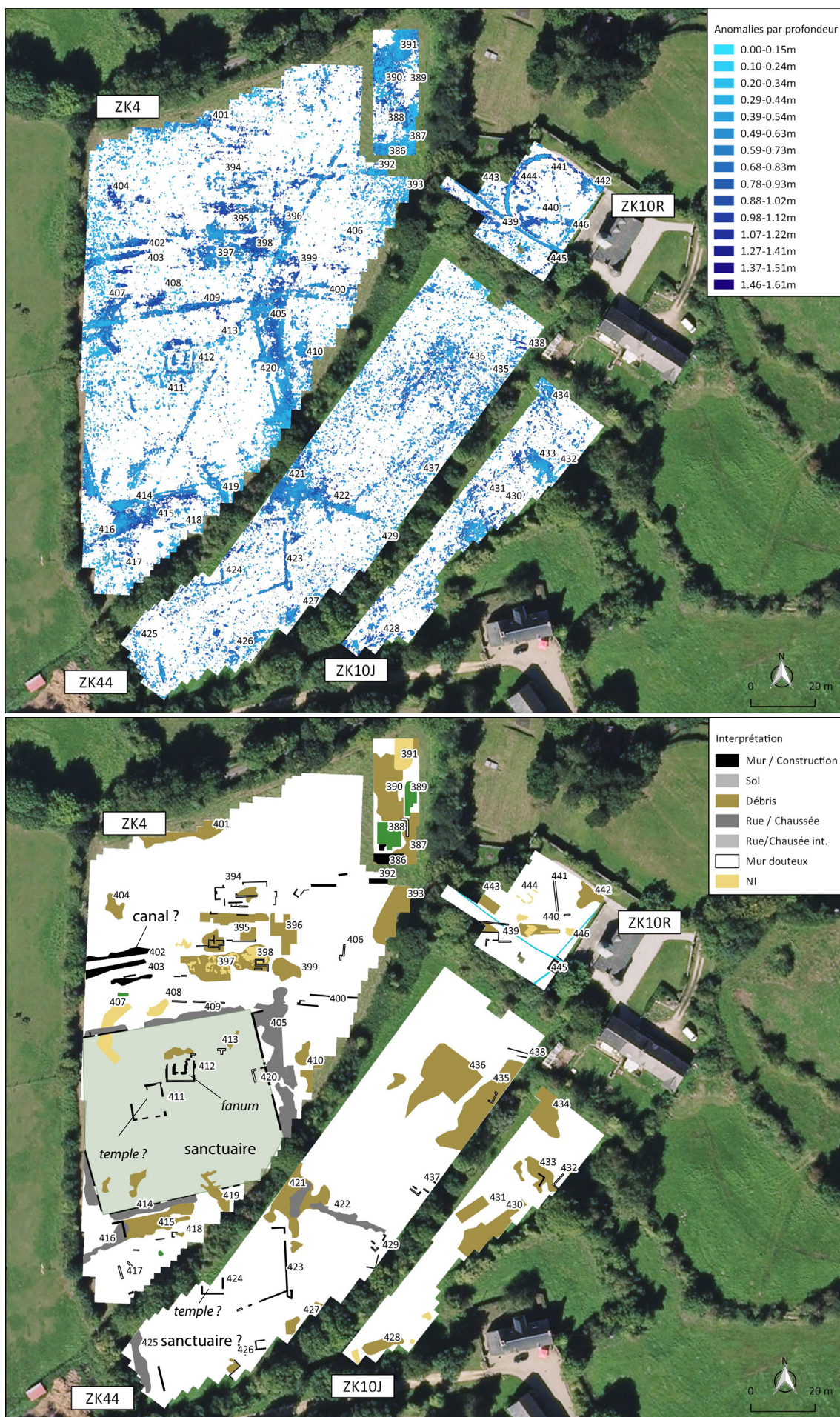
Ce nouveau sanctuaire a été validé par la reconnaissance d'une grande enceinte de 60x55 m, caractéristique d'un péribole, renforcée par de larges anomalies noires qui correspondent aux rues qui encadrent cet édifice public. Ce sanctuaire est doté, à l'intérieur, d'un édifice composé de deux carrés emboîtés, typique d'un temple gallo-romain de type fanum ou temple à plan centré. Juste en dessous du temple, on devine plus difficilement un second édifice rectangulaire, presque accolé, qui pourrait évoquer un second temple (?).

Ces résultats font écho aux sondages archéologiques réalisés en 2014, dans cette même parcelle, qui avaient notamment révélé le tronçon de l'une de ces rues périmétriques, bordée par deux espaces piétonniers couverts par une galerie. Par contre, la nature cultuelle de l'édifice nous avait totalement échappée, faute d'indices significatifs.

En bordure sud de la voie décumane, qui borde la façade méridionale du péribole, un ensemble énigmatique se caractérise par une enceinte trapézoïdale dont l'angle sud-est est prolongé par une boucle tout aussi énigmatique. Les relevés laissent deviner une construction centrale, au plan incomplet, qui n'est pas sans suggérer là encore un temple.

Ces découvertes sont totalement inattendues, à 250 m de distance du grand sanctuaire de la cité et à 300 m du forum. Il faut les envisager comme deux pôles cultuels complémentaires du culte impérial rendu généralement au sein du forum et des cultes tutélaires de la cité certainement vénérés dans le sanctuaire principal. Témoignent-ils de l'existence de corporations édifiant leurs propres sanctuaires ? À cette dotation cultuelle, s'ajoute les indices collectés sous la chapelle de la Victoire (2015 et 2019) qui suggèrent un possible sanctuaire implanté à la sortie méridionale de la ville, en position topographique dominante. Si la coexistence de plusieurs sanctuaires est fréquente dans les chefs-lieux de cité de la Gaule romaine, pour Alauna se pose la question de la topographie religieuse au sein de l'aire urbaine, de son influence, de son impact sur la configuration spatiale des autres éléments constitutifs de la ville (habitats et activités). Ce point de discussion n'est pas sans faire écho à l'une des trois significations données au nom d'Alauna par Stéphane Lainé dans le cadre de son étude linguistique. Il avait alors retenu la possibilité d'un oronyme (nom topographique désignant un relief), issu d'une forme originelle gauloise alaunos signifiant « élevé ou hauteur », qui, employé dans un sens plus figuré, pourrait aussi désigner une dimension religieuse élevée.

Les indices relevés en ZK4 ne s'arrêtent pas là. Au nord du nouveau pôle cultuel, à l'extrémité septentrionale de la parcelle, on observe une multitude d'anomalies assez complexes à interpréter qui semble avoir subi de fortes récupérations de matériaux de construction. Les limites du géoradar, sur des secteurs fortement spoliés, se confirment encore dans ce cas précis. Deux anomalies linéaires, assez larges et parallèles, émergent toutefois de cet ensemble depuis les sources du Bû. Il pourrait s'agir d'un système de canaux qui acheminerait l'eau potable vers le cœur du plateau de la Victoire où un autre canal avait déjà été suspecté lors de la prospection géoradar 2019 (parcelle ZK49).



### Le nouveau quartier sud (AS 140)

A l'extrémité sud de la ville, à quelques encablures de la chapelle de la victoire, une parcelle diagnostiquée en 2013 (ZK43a), considérée comme intégrant la périphérie directe de la cité, a livré des résultats

surprenants et tout aussi inattendus que les sanctuaires (fig. 4). La tranchée des sondages de 2013 était en effet passée en marge de tout un quartier, dont le plan a pu être dressé assez nettement lors des investigations radar de 2020.

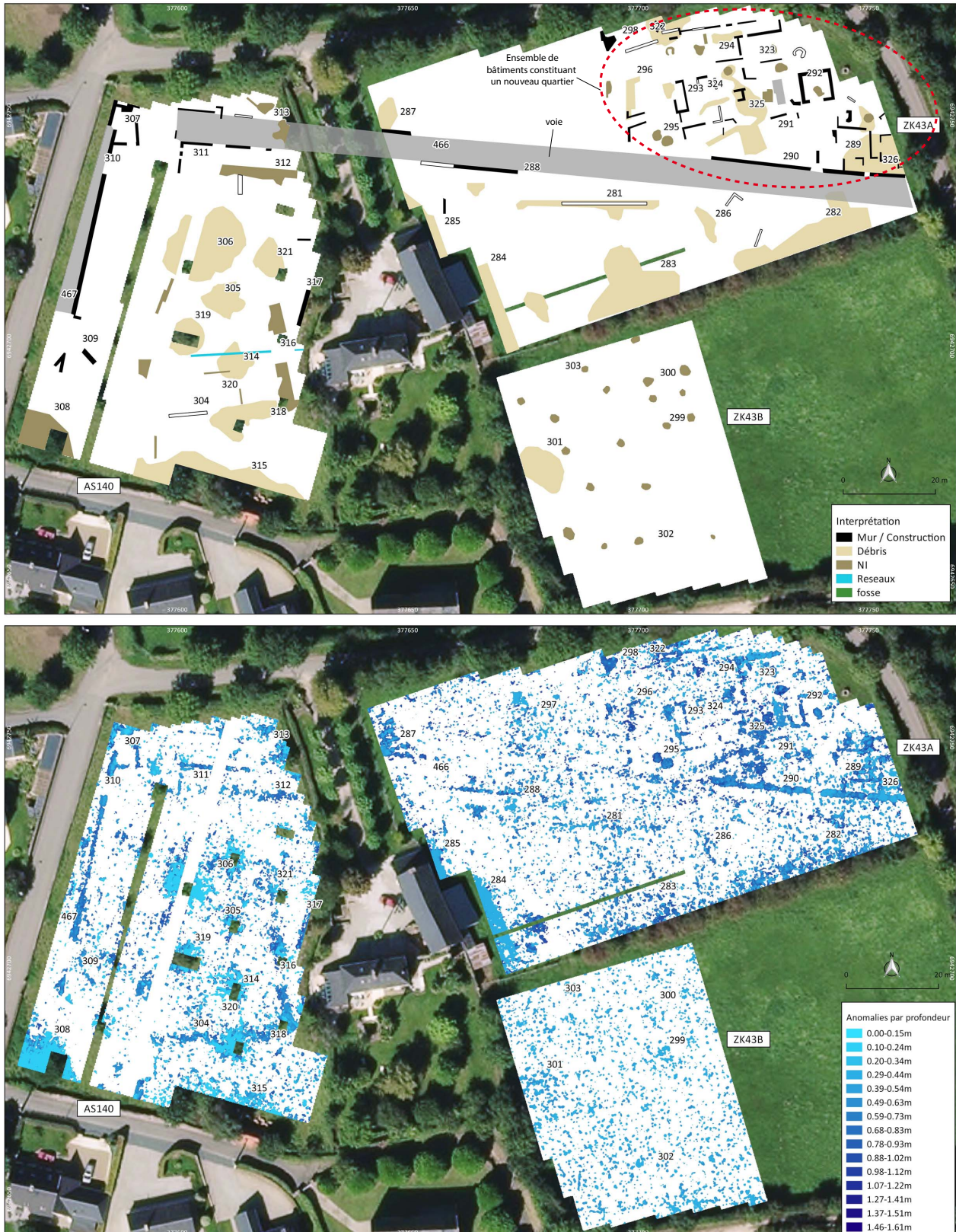


Figure 4 : L'ensemble bâti du nouveau quartier méridional, révélé dans l'angle nord-est de la parcelle ZK43 (SIG R. Sala).

Les anomalies dessinent un quartier constitué de plusieurs bâtiments, flanqués de petites cours, et fermé au sud par deux longues maçonneries parallèles et distantes de 5 à 6 m, qui encadrent un chemin de terre. Dans le détail, ce quartier se distingue par deux ensembles de constructions aux orientations décalées. Le premier, au nord, regroupe un ou plusieurs édifices se calant sur la bordure de la voie Portbail/Le Grand Vey et dans les orientations de la trame dominante de la cité. En revanche, les édifices du second, plus au sud, viennent s'articuler avec l'orientation des murs méridionaux qui encadrent le chemin de terre, et sont donc discordants par rapport à la trame urbaine générale.

Les doubles maçonneries et le chemin de terre se prolongent dans la parcelle AS 140 où ils forment l'extrémité septentrionale d'une enceinte trapézoïdale. À l'angle nord, une structure évoque une cour ou un bâtiment associé. Toutefois, il convient de rester prudent sur l'analyse de cet ensemble qui ne paraît pas homogène et cohérent.

Ce quartier interroge toutefois à plus d'un titre : est-il seulement résidentiel ou bien génère-t-il éventuellement des activités artisanales ? Aucun indice ne renseigne pour le moment la fonction et la nature de ce pôle d'habitations.

Sa présence remet par ailleurs en question la trajectoire du *cardo maximus* à la sortie de la ville en direction de Coutances. Une trajectoire rectiligne le faisait passer au milieu de la parcelle AS 140, or il n'en est rien. Il faut désormais envisager d'autres scénarios, parmi lesquels celui d'une déviation vers l'ouest à partir de son croisement avec l'axe Portbail/Le Grand Vey, se confondant avec la route actuelle qui traverse le hameau de la Victoire, semble le plus crédible.

### L'édifice de spectacle – ZK 10

À l'image du reste de la campagne de 2020, la prospection du théâtre au géoradar a été source de compléments d'informations et de données inédites. L'image dont nous disposons aujourd'hui de l'édifice de spectacle offre un regard croisé entre les données du plan de 1695, celui de 1722 et les sondages de 2015. Ces informations permettent désormais de disposer d'un plan précis du monument et de son état de conservation.

L'image géoradar (fig. 5) met clairement en évidence le tracé du mur de contour rectiligne, doté, sur sa section nord-est, des deux contreforts déjà exhumés en 2015 et, sur sa section nord-ouest, d'un seul contrefort mentionné sur le plan de 1695 et celui de 1722.

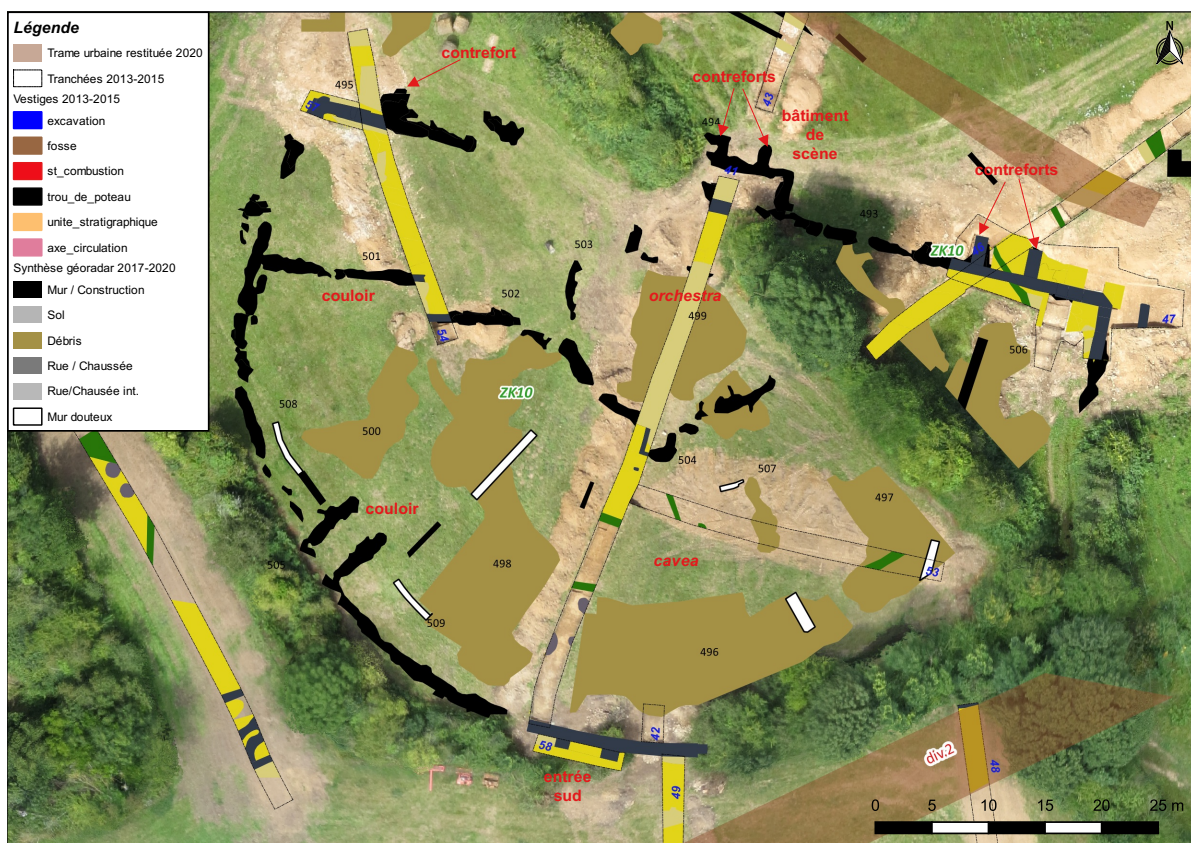


Figure 5 : Les vestiges du théâtre et de ses abords (SIG R. Sala).

A ces données, s'ajoute la confirmation d'un bâtiment de scène disposé en saillie et au centre du mur périmétrique rectiligne. La scène est également soutenue par deux petits contreforts qui figurent sur le plan de 1695. Au centre nord du monument, se distingue l'orchestra de forme elliptique, déjà largement suggérée lors des sondages de 2015. Le géoradar a toutefois permis de pointer une petite pièce rectangulaire, totalement inédite, disposée en appendice, dans l'axe central de l'orchestra. Sa morphologie, ses dimensions et sa disposition orientent l'hypothèse d'une loge principale destinée au magistrat de la ville ou bien à un sacellum (petite enceinte culturelle consacrée à une divinité).

Les tracés des couloirs d'accès aux gradins de la cavea ont également été précisés. Le couloir occidental semble venir desservir les premiers rangs autour de l'orchestra, réservé aux notables et autres personnages illustres de la cité. Le second couloir sud-occidental est très court et distribuerait les gradins intermédiaires réservés aux citoyens romains. Quand à l'entrée axiale au sud, reconnue lors des sondages de 2015, elle semble bien desservir exclusivement la partie haute du théâtre destinée aux catégories sociales les moins élevées (plèbe, étrangers, esclaves, non citoyens, etc.).

Le plan de la portion occidentale du théâtre a pu être entièrement retranscrit. Ce qui n'est pas le cas pour la section orientale de l'édifice dont une partie du mur de contour curviligne sert aujourd'hui de limite parcellaire sous les haies vives et, par endroits, inaccessible.

On notera aussi l'absence de couloirs sur la moitié orientale de la cavea, confirmant leur démantèlement au XIX<sup>e</sup> siècle, rapporté par Charles De Gerville dans ses écrits. Enfin, il faut préciser que le talus implanté au XVIII<sup>e</sup> siècle, entre la parcelle ZK10G et ZK10L, a du participer à la détérioration du couloir oriental.

### La sortie orientale du decumanus maximus (ZK10D)

À l'extrémité orientale de la cité, c'est un nouveau tronçon de la voie Portbail/Le Grand Vey qui a été mis en évidence, après ceux fouillés dans les sondages de 2013 et sur l'emprise du centre commercial de la Victoire en 2015. La campagne de géoradar 2021 aura pour objectif de suivre une partie de son tracé vers l'ouest.

### Un monument fondateur de la cité ?

La description des résultats 2020 s'achève à l'ouest du sanctuaire principal et du forum. Au cœur de la ville, elle a livré le plan d'un édifice de prêt de 4000m<sup>2</sup>, disposant d'une grande cour centrale (fig.6), cernée par des galeries en bordure des rues. Quelques pièces se dessinent autour de la cour, dont une abside à l'angle ouest et une pièce quadrangulaire en position centrale flanquée le long de la galerie orientale. L'ensemble est assez mal conservé mais son interprétation comme un ensemble monumental public, si elle était confirmée, se révélerait capitale pour l'histoire de la cité et de sa fondation. Affaire à suivre.

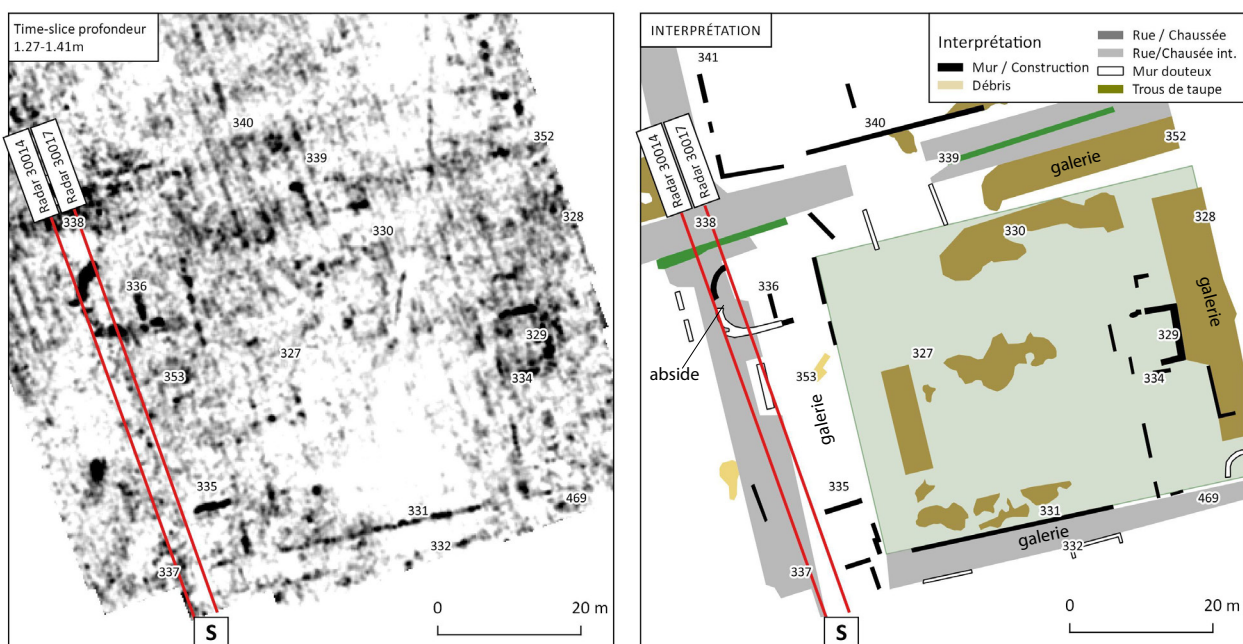


Figure 6 : L'ensemble monumental public occupant l'intégralité d'une insula à l'ouest du forum (SIG R. Sala).

## Les perspectives 2021

Ainsi la physionomie de la ville se dévoile au fur et à mesure des campagnes de prospection (fig. 7) et d'ici la fin de l'année 2021, nous devrions disposer d'une vision planimétrique et densimétrique précise des vestiges, dans une trame chronologique solide constituée grâce aux 3 années de sondage. En trois siècles, jamais la recherche sur Alauna n'avait été poussée aussi loin.

Pour la dernière année de prospection (2021), l'objectif est d'achever la reconnaissance planimétrique de l'agglomération au géoradar. Les parcelles retenues concernent :

- À l'est (ZK – parcelles 9, 10 et 24), l'interface entre la zone planifiée et les secteurs périphériques présentant des habitats et des activités artisanales ; ce secteur offre également la possibilité de reconnaître la sortie orientale du décumanus maximus et l'organisation des abords méridionaux du théâtre.

- Au nord-est (AS – parcelles 30 à 34), un pôle particulièrement méconnu où aucune prospection, ni sondage ne permet de fixer la limite de l'agglomération.

- Au nord (AI – parcelles 108 et 391), la poursuite de la prospection de l'environnement direct des thermes et la sortie nord du cardo maximus ; ces portions de parcelles devaient être prospectées en 2020, mais inaccessibles pour raisons de couvert végétal trop important.
- Au cœur de la ville (ZK – parcelles 2, 47 et 49), le complément de la documentation de l'organisation de la zone planifiée et des édifices, avec la poursuite des recherches d'indices sur l'existence de thermes juste au nord du sanctuaire.

En parallèle de ces investigations de terrain, l'élaboration du projet de publication scientifique, proposant la synthèse des résultats de ces 10 dernières années de recherches sous la forme d'une monographie de site, sera poursuivie. Sa rédaction programmée en 2022 s'étalera sur deux ans. Cette publication scientifique devrait ensuite se prolonger par la rédaction d'un ouvrage à destination du grand public.



Figure 7 : Carte de synthèse de la ville et de ses principaux monuments (SIG L. Paez-Rezende et R. Sala).

## Bibliographie

**Brunet, Piolot 2016** : BRUNET (V.), PIOLOT (A.). — *Valognes (50). La victoire, La Chasse de la Croix Varin*. Sondages programmés. : rapport final d'opération 2015. Caen : Evéha, 2016. 105 p.

**Brunet, Piolot 2017** : BRUNET (V.), PIOLOT (A.). — *La Victoire, Valognes (50). Prospection géophysique*. : rapport final d'opération 2016. Caen : Evéha, 2017. 78 p.

**Jeanne et al. 2012a** : JEANNE (L.), DUCLOS (C.), PAEZ-REZENDE (L.). — *Valognes (Manche - 50) « Alauna ». L'agglomération antique d'Alleaume : prospection thématique*. : document final de synthèse- volume 1 : résultats. Cherbourg : GRAC- Groupe de Recherches Archéologiques du Cotentin, 2012. 254 p.

**Jeanne et al. 2012b** : JEANNE (L.), DUCLOS (C.), PAEZ-REZENDE (L.). — *Valognes (Manche - 50) « Alauna ». L'agglomération antique d'Alleaume : prospection thématique*. : document final de synthèse - volume 2 : annexes documentaires. Cherbourg : GRAC - Groupe de Recherches Archéologiques du Cotentin, 2012. 604 p.

**Jeanne et al. 2012c** : JEANNE (L.), DUCLOS (C.), PAEZ-REZENDE (L.). — *Valognes (Manche - 50) « Alauna ». L'agglomération antique d'Alleaume : prospection thématique*. : document final de synthèse - volume 3 : annexes iconographiques et coupures de presse. Cherbourg : GRAC - Groupe de Recherches Archéologiques du Cotentin, 2012. 149 p.

**Jeanne et al. 2018** : JEANNE (L.), PAEZ-REZENDE (L.), DUCLOS (C.). — *Valognes (Manche - 50) « Alauna ». L'agglomération antique d'Alleaume. La Victoire*. Sondages programmés 5ème année. : rapport 2017. Valognes : Drac de Basse-Normandie- Service Régional de l'Archéologie, 2018. 222 p.

**Jeanne et al. 2020** : JEANNE (L.), PAEZ-REZENDE (L.), SALA (R.), ORTIZ QUINTANA (H.), RODRIGUEZ SIMON (P.), DUCLOS (C.), BLE (E.), GARCIA (E.). — *Valognes (Manche - 50) « Alauna ». L'agglomération antique d'Alleaume. La Victoire/Le Castelet. Géoradar*. 6ème année. : rapport 2019. Valognes : Drac de Basse-Normandie- Service Régional de l'Archéologie, 2020. 118 p.

**Jeanne et al. 2021** : JEANNE (L.), PAEZ-REZENDE (L.), SALA (R.), ORTIZ QUINTANA (H.), RODRIGUEZ SIMON (P.), DUCLOS (C.), GARCIA (E.). — *Valognes (Manche - 50) « Alauna ». L'agglomération antique d'Alleaume. La Victoire/Le Castelet. Géoradar*. 7ème année. : rapport 2020. Valognes : Drac de Basse-Normandie- Service Régional de l'Archéologie, 2021. 136 p.

**Lepert 1991** : LEPERT (T.). — *50 Valognes, Le Moulin d'Alleaume* : rapport de fouille programmée, année 1990. Caen : Drac de Basse-Normandie - Service

Régional de l'Archéologie, 1991. 72 p.

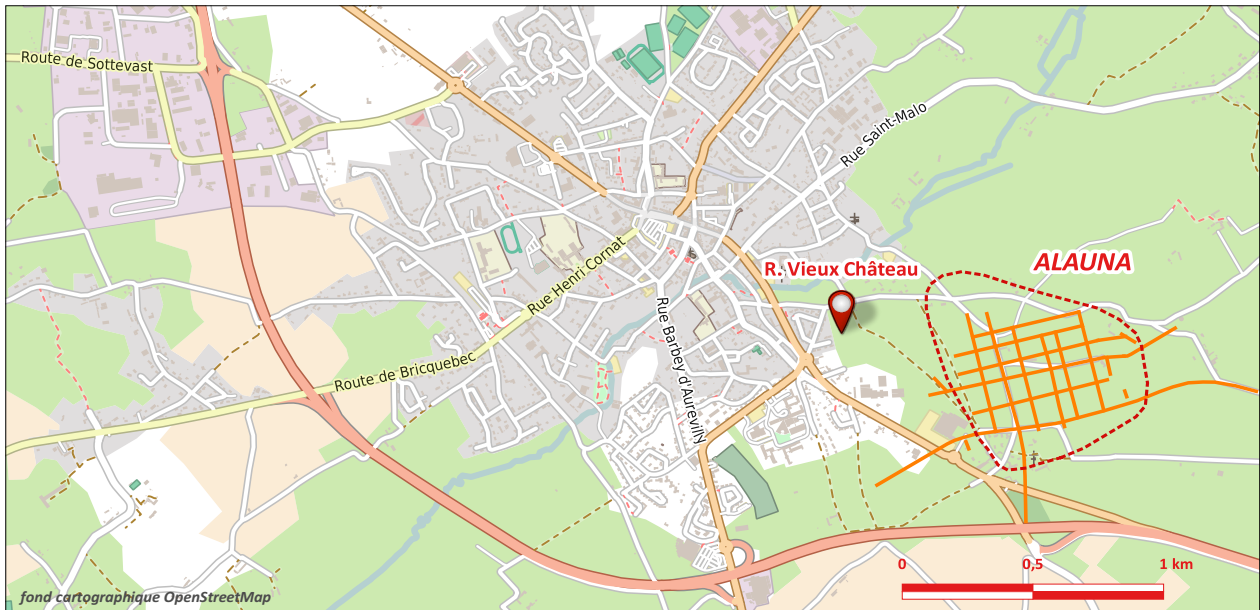
**Lepert 1992** : LEPERT (T.). — *50 Valognes, Le Moulin d'Alleaume* : rapport de fouille programmée, année 1991 et rapport de synthèse 1990-1992. Caen : Drac de Basse-Normandie - Service Régional de l'Archéologie, 1992. 105 p.

**Paez-Rezende et al. 2013** : PAEZ-REZENDE (L.), JEANNE (L.), DUCLOS (C.). — *Valognes (Manche - 50) « Alauna ». L'agglomération antique d'Alleaume. La Victoire*. Sondages programmés 1ère année. : rapport de sondages programmés. Valognes : Drac de Basse-Normandie- Service Régional de l'Archéologie, 2013. 302 p.

**Paez-Rezende et al. 2014** : PAEZ-REZENDE (L.), JEANNE (L.), DUCLOS (C.). — *Valognes (Manche - 50) « Alauna ». L'agglomération antique d'Alleaume. La Victoire/Le Castelet*. Sondages programmés 2ème année. : rapport de sondages programmés. Valognes : Drac de Basse-Normandie - Service Régional de l'Archéologie, 2014. 372 p.

**Paez-Rezende et al. 2015** : PAEZ-REZENDE (L.), JEANNE (L.), DUCLOS (C.). — *Valognes (Manche - 50) « Alauna ». L'agglomération antique d'Alleaume. La Victoire/Le Castelet*. Sondages programmés 3ème année. : rapport de sondages programmés. Valognes : Drac de Basse-Normandie - Service Régional de l'Archéologie, 2015. 204 p.

**Paez-Rezende et al. 2017** : PAEZ-REZENDE (L.), JEANNE (L.), DUCLOS (C.). — *Valognes (Manche - 50) « Alauna ». L'agglomération antique d'Alleaume. La Victoire/Le Castelet*. Post-fouille. 4ème année. : rapport 2016. Valognes : Drac de Basse-Normandie- Service Régional de l'Archéologie, 2017. 204 p.



## Valognes, Rue du Vieux Château : des vestiges du Néolithique à l'époque Moderne

Laurent Paez-Rezende et Jean-Luc Lamache

Le diagnostic archéologique préventif réalisé en octobre 2019 sur les parcelles AS.1 et AS.188 a concerné une surface totale de 30743 m<sup>2</sup>, dans le cadre de l'aménagement futur d'un lotissement porté par la SAS Acanthe Centre. Ces parcelles sont localisées sur le versant nord-ouest du plateau de la Victoire, en rive gauche de la rivière du Merderet. Ces terrains sont équidistants de 600 m des deux centres anciens, celui de la ville romaine d'Alauna, située au sud-est sur le plateau de la Victoire, et celui de la ville médiévale, implantée au nord-ouest à la confluence du Merderet et de l'Ecoute-s'il-Pleut (fig. 1). En situation périphérique ou suburbaine de ces deux villes anciennes, ils sont mitoyens, au nord, du périmètre actuel de l'abbaye des Bénédictines, fondée au Moyen-Age, et, au sud-est, des espaces artisanaux de la ville romaine.

Cette intervention de diagnostic est importante dans la démarche de recherche engagée depuis 2012 car elle vient compléter la connaissance des marges d'Alauna pour la période romaine. Elle fait également émerger des indices d'occupation pour des périodes assez peu documentées, dans l'espace rural situé entre ces deux pôles d'agglomération : la Protohistoire ancienne et le Moyen-âge/époque Moderne.

## Des traces de fréquentation et de chasse du Néolithique

L'occupation la plus ancienne mise au jour est attribuée, grâce au mobilier et à deux datations au radiocarbone, à la fin du Néolithique avec une série d'une petite dizaine de fosses aux formes et aux dimensions variées (fig. 2).

Deux d'entre elles ont été testées et présentent une morphologie similaire aux fosses de chasse connues pour la période, et traditionnellement appelées par leur dénomination d'origine allemande : « schiltzgruben ». Selon les spécialistes, ces creusements plus ou moins vastes, probablement camouflés et placés sur le passage des gibiers, étaient destinés à les piéger.

La première, la fosse 90, est même l'archétype de cette catégorie de structure, avec des dimensions figurant parmi les plus vastes. Le relevé photogrammétrique de la coupe permet de reconstituer un profil en « V » particulièrement abrupt. Le prélèvement de charbon de bois provenant de cette structure a été envoyé pour datation au radiocarbone et le résultat nous indique que ses dépôts interviennent entre -3500 et -3360, soit en plein Néolithique final.

La seconde, la fosse 37, est située un peu plus bas sur le versant, presque au pied de la pente. Moins vaste que la précédente et de forme irrégulière (2x1,90 m), elle présente un profil « trapézoïdal » de 1,15 m de profondeur comprenant 2 couches de comblement. Un prélèvement de charbon de bois dans la couche 2 a été lui-aussi envoyé pour datation au radiocarbone. Le résultat place le comblement supérieur de cette partie de la fosse entre - 2460-

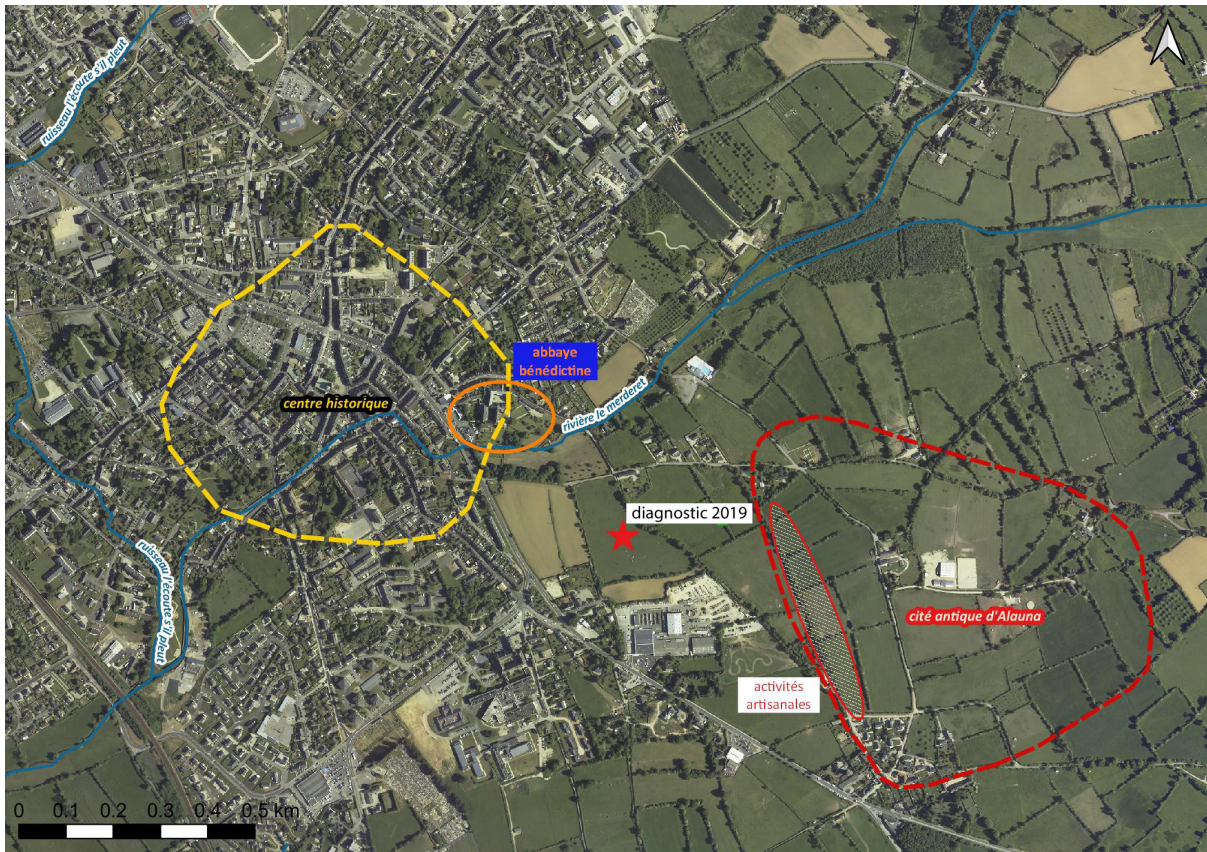


Figure 1 : Valognes (Manche) – Situation du diagnostic par rapport à la ville antique et au bourg historique (SIG L. Paez-Rezende, Inrap).

et -2290, soit à la toute fin du Néolithique final.

Ainsi transparaît pour cette période de la fin du Néolithique, une vaste zone d’occupation ou plutôt de fréquentation, en raison de l’absence de traces d’habitat, dont l’activité principale devait être l’exploitation de la ressource cynégétique, et plus particulièrement celle du grand gibier.

### L’exploitation du sous-sol et la structuration du paysage à l’époque romaine

Le terrain étant situé à la lisière nord-ouest de l’agglomération antique d’Alaina, il pouvait comporter des vestiges en relation avec la période gallo-romaine et en lien avec la ville voisine (fig. 3). Le diagnostic confirme ici, avec la détection de carrières, de parcelles fossoyées, et de mobilier épandu, que l’influence de la ville antique est encore très marquée dans un terrain mitoyen et réputé – en l’état des connaissances – hors du périmètre de l’urbs.

#### Les carrières

À l’étude du dossier, la présence de carrière était fortement envisagée puisque les sondages programmés de 2013 et 2014 sur l’agglomération antique avaient déjà révélé que la frange occidentale de la ville en comportait plusieurs (creusements aux

contours très irréguliers), exploitant principalement les sables et les galets ou bien les limons et les argiles. Avec un sous-sol de même nature, il est donc logique d’en avoir retrouvé quelques unes dans ce diagnostic. Quatre carrières ont été identifiées (St.3, 5, 18-19-20, et 46). La carrière n°5 est la plus profonde et dépasse les 3 m tandis que la carrière n°46 ne fait qu’une vingtaine de centimètres de profondeur sous le seuil de lecture. Dans le premier cas, l’exploitation de matériaux en profondeur s’est sans doute concentrée sur la collecte des argiles voire du calcaire, tandis que dans le second cas, les matériaux affleurant, tels que les galets et les sables du Trias, ont été ciblés. La présence de mobilier plus ancien est en position remaniée, tandis que le mobilier postérieur à la période gallo-romaine atteste de « visites » régulières post abandon. La carrière 5 est d’ailleurs rouverte et réexploitée au cours de la période moderne.

#### L’aménagement du paysage

Sur le reste des terrains, des éléments d’aménagement du paysage ont été mis au jour et montrent qu’une trame parcellaire générale nord-nord-ouest/sud-sud-est, avec quelques perpendiculaires, évolue sur le temps long. Elle intègre au total 88 tronçons linéaires, interprétés comme des fossés de parcellaire. Elle s’articule sur la ligne 138-152, 172, 205 et la perpendiculaire 41, 55 et 169, présentant

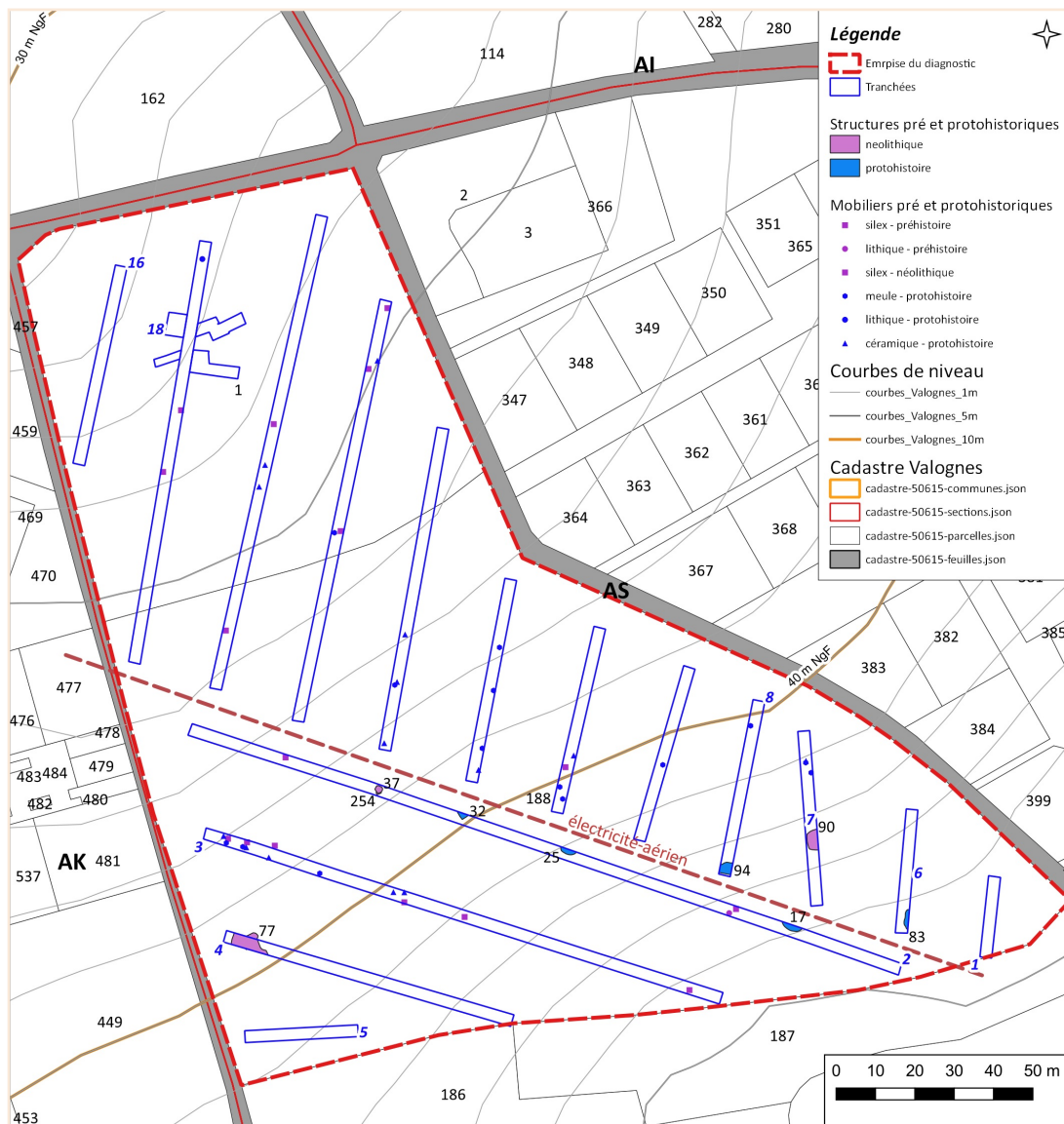


Figure 2 : Valognes (Manche) – Plan de répartition des vestiges du Néolithique et de la Protohistoire ancienne (SIG L. Paez-Rezende, Inrap).

des segments de morphologie identique (largeurs et profils). La première est une division parcellaire figurant sur le plan de 1767, qui existait encore sur les photographies aériennes sous forme d'un talus et d'un creux jusque dans les années 2000, tandis que la seconde, qui semble lui être connectée et ne pas l'outrepasser vers le nord, présente un comblement « ancien » et ne livre que du mobilier gallo-romain.

Ainsi donc, tous ces tracés ne sont pas romains. Quelques tessons provenant des fossés sont de type « protohistorique » et ne permettent pas d'exclure totalement des segments plus anciens. Toutefois, la fouille préventive de 2015 (L. Paez-Rezende, rapport en cours) et les sondages programmés sur l'ouest et le nord de l'agglomération d'Alauna (Paez-Rezende et al. 2013 ; ib. 2014) montrent pour la fin de l'âge du Fer que les orientations sont différentes et pas aussi rigoureuses. La trame la plus structurée, et formant l'armature « de base », s'implante donc manifestement durant la période gallo-romaine. Elle est constituée

par une petite quinzaine de tracés rectilignes ayant livré de la céramique romaine ou des fragments de tuiles romaines conséquents ou nombreux.

Le mobilier permet de situer la mise en place de ce réseau dans le courant du I<sup>er</sup> siècle. Il va se développer dans le courant des II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> siècles et perdurer dans cette même organisation durant le Moyen-âge et la période moderne, moyennant l'abandon de certains tracés et la création de nouveaux, pour se figer plus « durablement » jusqu'à nos jours à travers le bocage.

### Une forge médiévale et moderne (XI<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles)

Après l'occupation du Néolithique, l'autre découverte d'importance est plus inattendue et révèle l'installation et le développement d'une unité de forge sur le replat nord du terrain (fig. 4). Cette unité est dotée d'un seul édifice à deux pièces, peut-être constitué en deux temps, dont l'occupation s'étend entre le XI<sup>e</sup> et le XVI<sup>e</sup>

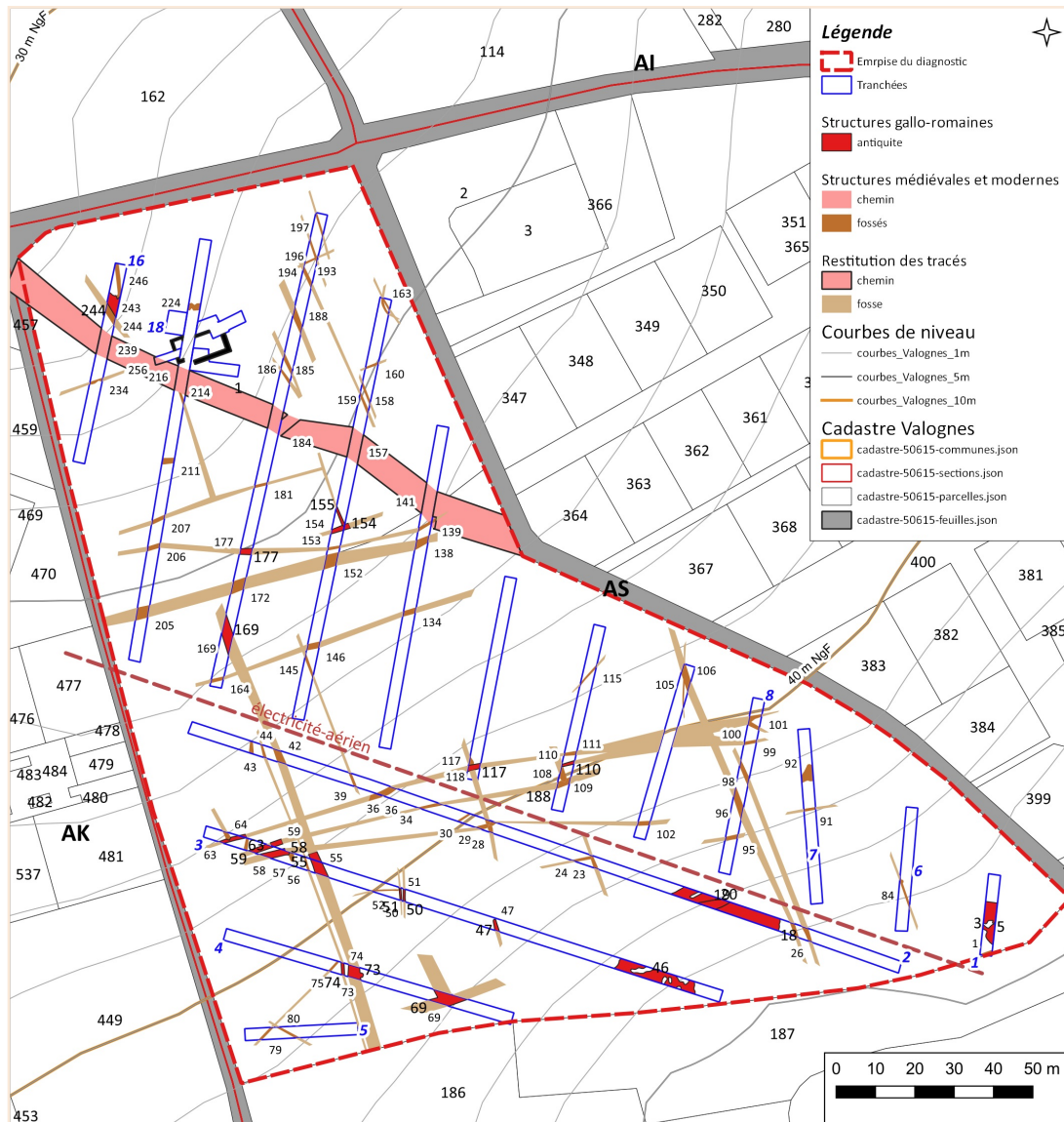


Figure 3 : Valognes (Manche) – Plan de répartition des vestiges de l'époque romaine et du réseau de fossés (SIG L. Paez-Rezende, Inrap).

siècle d'après l'étude des céramiques réalisée par S. Dervin (Inrap).

### Le bâtiment maçonné

Le bâtiment construit en dur est situé juste au nord du chemin, quasiment à son contact, et orienté est-nord-est/ouest-sud-ouest. Il est en cela cohérent avec la trame parcellaire évoquée plus haut, mais également avec la rue du Balnéaire/rue du Vieux Château qui passe à moins de 50 m au nord. En revanche, il est discordant avec le segment de chemin prolongeant l'axe de la chasse de la Croix Varin et qui passe au pied de son angle sud-ouest. La relation n'a pas pu être documentée. L'édifice se compose de deux parties : le corps principal et une pièce adjacente. Le corps principal rectangulaire de 11x7,90 m (46 m<sup>2</sup> de surface interne) est restitué par le mur 217 à l'ouest,

la tranchée de récupération de mur St.250 au nord et le retour oriental St.251. Sur la façade sud, sa limite est plus ou moins suggérée par l'étendue l'Us.255. Les murs sont construits en moellons calcaire et constitués de deux parements en petit appareil relativement soigné, mais de modules irréguliers et d'un noyau en débris et moellons bruts liés à la terre (fig. 5). Les tranchées de récupération se présentent sous la forme d'une bande de limon brun noir avec un vrac de débris et moellons calcaire. La pièce adjacente, rectangulaire (6,30x3 m / 11,4 m<sup>2</sup> de surface interne) placée sur l'ouest du corps principal, est restituée à partir du mur 248 et des empièremments 218 et 219.

L'hypothèse d'une architecture constituée en deux temps est argumentée par l'absence de chaînage entre les murs du corps principale et ceux de la pièce adjacente (fig. 6). Cette dernière serait donc une addition postérieure.

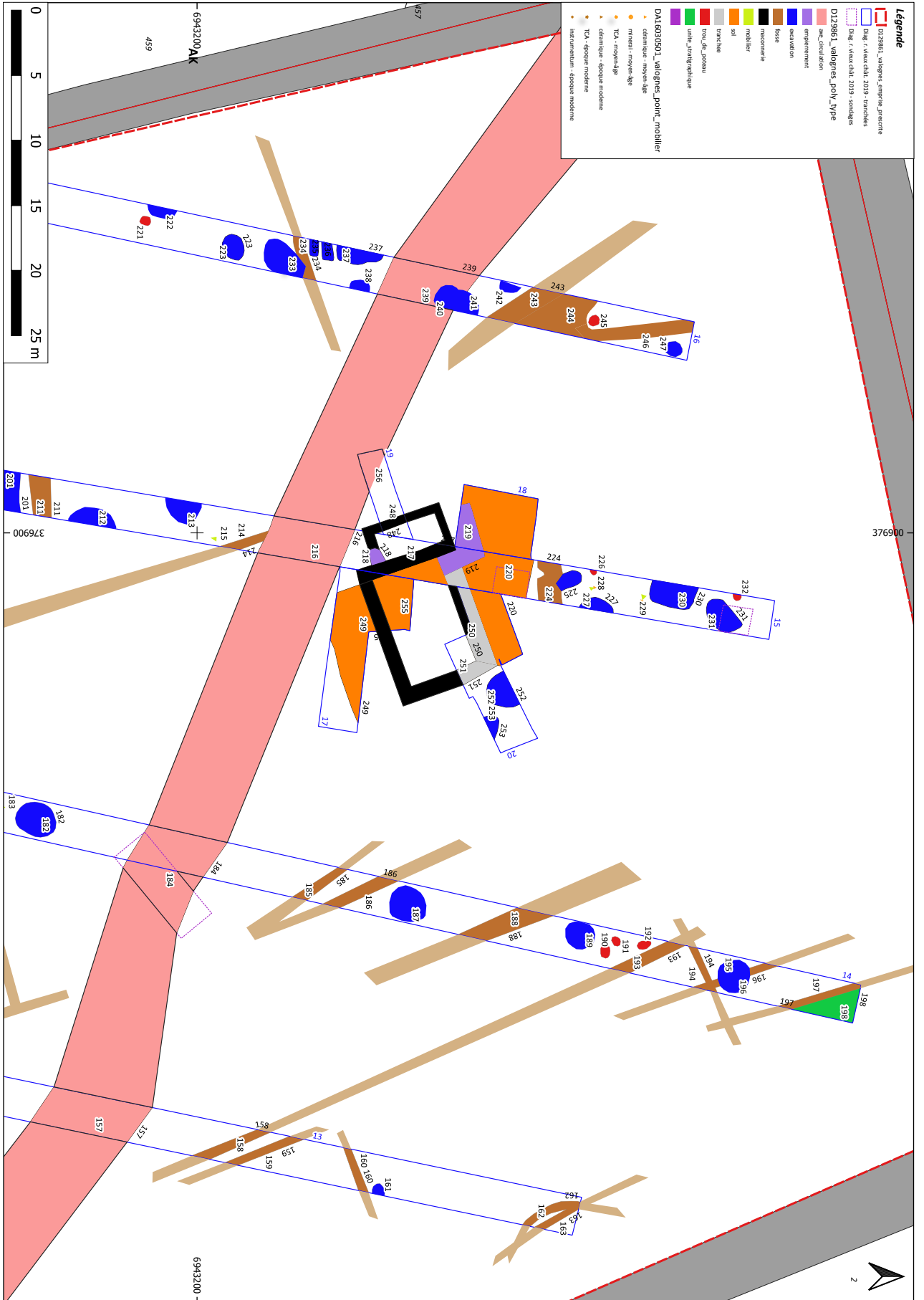


Figure 4 : Valognes (Manche) – Plan de la forge et des vestiges de l'occupation médiévale/moderne (SIG. L. Paéz-Rezende, Inrap).



Figure 5 : Valognes (Manche) – Le mur 217 dans son contexte (cliché J.-L. Lamache, Inrap).

Dans les environs immédiats du bâti, un sol de cour contient de nombreux dépôts et rejets produits par l'activité paléométallurgique. Le mobilier qui en est issu montre une prédominance du mobilier XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles. Toutefois plusieurs tessons plus tardifs du XIV<sup>e</sup> siècle et allant jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle suggèrent une fréquentation et une constitution sur une chronologie plus étendue. Au sud du corps principal du bâtiment, s'étend un aplat dense de petits modules calcaire émoussés, de fragments de tuiles et de galets, pris dans une matrice de limon sableux brun avec charbon de bois. Il s'agit là très certainement d'un sol (extérieur ?) fonctionnant avec le bâtiment.



Figure 6 : Valognes (Manche) – L'empierrement 218 au contact du mur 217 (cliché J.-L. Lamache, Inrap).

Du point de vue chronologique, les quelques tessons de céramique sont attribués au XI<sup>e</sup> siècle et au XVI<sup>e</sup> siècle. À l'intérieur du corps principal du bâtiment prend place un limon sableux brun à forte densité de galets et de débris calcaires qui évoque un sol d'occupation. Sur le plan chronologique, les tessons collectés en surface de la couche sont attribuables aux XIV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles. Ces trois horizons stratigraphiques forment avec le bâtiment un ensemble spatialement et chronologiquement homogène, contexte et environnement dans lesquels des fosses et des résidus d'activités métallurgiques permettent d'attribuer une fonction de forge.

## Les vestiges de l'activité paléométallurgique (forge)

Le plan général de la parcelle AS.1 (fig. 7) atteste de plus d'une trentaine de fosses (en bleu sur le plan) dont les deux tiers se concentrent dans un rayon de 30 m autour du bâtiment. Parmi elles, une dizaine comporte des témoins d'une activité paléométallurgie et des mobiliers céramiques dont les datations concordent avec celles du bâtiment et des sols environnants.

Ces fosses servent de dépotoirs et accueillent les déchets produits par une forge, qui, d'après l'étude de N. Zaour (Inrap), sont majoritairement constitués par des scories de fer et de grandes quantités de charbon de bois. Quelques unes livrent aussi des culots de forge, des scories de bronze et des blocs magnétiques évoquant la présence de minerai.

A côté de ces rejets dans des fosses, deux amas de scories sont préservés au nord du bâtiment. Probablement stockées en tas, ces scories n'ont pas été évacuées et ont progressivement été noyées dans le niveau de circulation n°220.

Sur le plan, la répartition des scories (étoiles rouges) montre bien la concentration de ce mobilier tout autour du bâtiment en dur et principalement au nord, dans l'espace de cour supposé. Au total, 192 scories ont été ramassées sur l'emprise et seule la St.231 a été sondée. L'échantillonnage, par sondage mécanique partiel, pratiqué dans cette structure met en évidence de gros volumes de déchets dont le mode de dépôt n'est pas celui d'un versement dans une fosse, mais s'apparente à une mise en tas reléguée dans le fond de la cour, puis figée par la constitution progressive de l'Us.220. Au fur et à mesure des passes mécaniques dans le sondage 18, la plage de scories s'élargissait. St.230 est très certainement similaire. La quantité et la taille des scories collectées dans St.231 démontre une activité intense, à l'évidence pratiquée dans ou à proximité du bâtiment en dur.

## Le chemin

Le chemin traverse en diagonale du sud-est au nord-ouest la parcelle AS.1. Il s'agit d'une section aujourd'hui abandonnée de la « Chasse de la Croix Varin » dont le parcours assurait manifestement la liaison entre le hameau de la Victoire et le centre historique médiéval de Valognes. L'orientation du chemin découvert ici se place dans la continuité de l'inflexion nord-ouest du chemin toujours en activité et amorcée un peu plus haut dans la descente du versant. Son abandon est antérieur au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle puisqu'il ne figure déjà plus sur le plan de Le Rouge, datant de 1767 (fig. 8), mais qui conserve néanmoins les amorces à chaque extrémité de la parcelle. On notera que ce chemin s'affranchit totalement de l'orientation générale du parcellaire, comme de celle du bâtiment en dur.

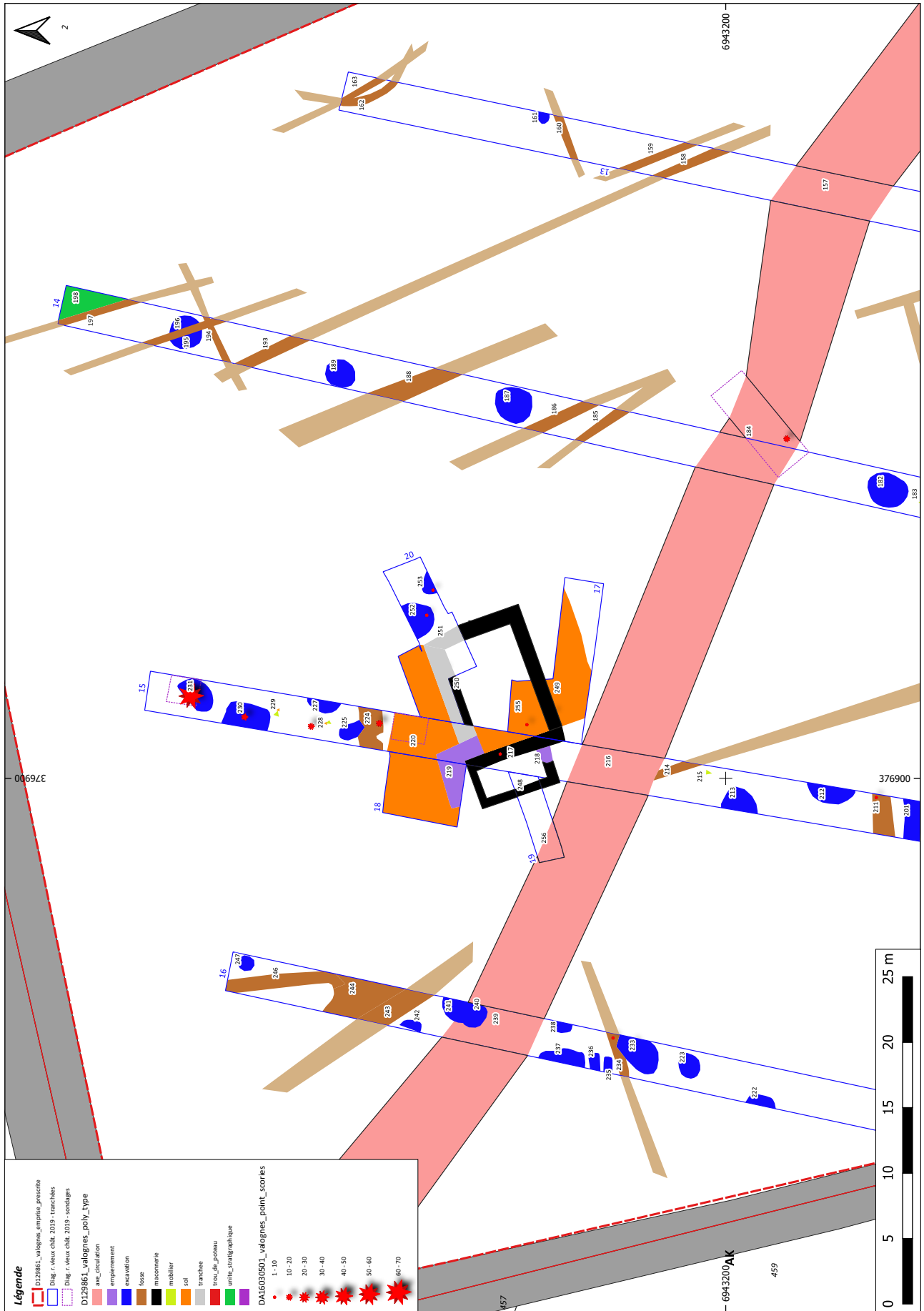


Figure 7 : Valognes (Manche) – Plan des fosses (en bleu) et de répartition des scories (étoiles rouges) autour du bâtiment médiéval/moderne, gradué sur le nombre d'artefacts (SIG L. Paez-Rezende, Inrap).

Le sondage réalisé montre un profil trapézoïdal de type cavée, avec une ouverture comprise entre 6,30 et 8 m selon les segments, entaillant sur plus d'1,90 m les limons et les argiles jusqu'à atteindre le substrat.

Sur le plan chronologique, si la situation sur le plan de Le Rouge signifie un terminus ante quem vers le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, aucun indice in situ ne permet d'évaluer sa période de création. Il faut toutefois faire état ici du résultat de la prospection géoradar de 2019 (Jeanne et al. 2020 : 54 56) sur l'agglomération antique d'Alauna, qui révèle dans la parcelle AS.8 (à 400 m plus au sud-est) la trace d'une possible voie reprenant l'axe de la « Chasse de la Croix Varin » et se greffant sur la voie décumane principale de la ville gallo-romaine. Cette découverte autorise, avec prudence, l'hypothèse d'un axe antique d'orientation sud-est/nord-ouest qui serait à l'origine de, ou repris ultérieurement par, cette « chasse ». Le sondage n'ayant livré aucun mobilier, il n'est pas possible de dater précisément les différentes phases de fonctionnement.

### Une contribution aux recherches sur Alauna

La mise au jour de traces d'occupation bien antérieures à l'implantation d'Alauna, mais aussi postérieures à l'abandon de cette ville, pourrait sembler bien lointaine et de peu d'intérêt pour la recherche sur l'évolution de cette agglomération romaine. C'est en réalité tout le contraire. Ces vestiges permettent de sortir Alauna de son enclavement chronologique et géographique pour la replacer dans une histoire bien plus longue et plus étendue, comme un élément de l'évolution du territoire dans lequel elle s'implante. Ils nous rappellent qu'Alauna s'installe dans un environnement depuis longtemps exploré, puis façonné et maîtrisé par les nombreuses générations qui l'ont précédée. En témoignent ces cinq dernières années, quatre découvertes importantes, dans un rayon de moins de 5 km, qui attestent davantage d'un déficit de la recherche pour la période pré et protohistorique que de l'absence réelle d'occupation. Et comme l'a montré la fouille de 2015 à l'emplacement du centre commercial de la Victoire, Alauna hérite d'un paysage anthropisé déjà actif et productif.

Ainsi, nous pouvons aujourd'hui mieux apprécier l'impact de cette création urbaine sur son environnement, les interactions, les changements qu'elle a provoqués ou induits, nous rappelant au passage que nous évoluons encore dans un paysage, avec ses découpages parcellaires et ses chemins, dont la trame a été établie durant la période romaine.

Alauna nous laisse aussi un autre héritage, celui des hameaux qui vont se constituer sur les marges. À partir des XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles – période de fondation de

la Valognes moderne autour du château ducal –, sur le secteur de la Victoire et autours des monuments romains encore en élévation, les textes anciens et l'archéologie illustrent l'ouverture d'une grande période de constructions nouvelles et un essaimage de population sous la forme de hameaux, de manoirs et de fermes. La plus prégnante est celle qui se développe à quelques centaines de mètres du site, autour de la chapelle romane de Notre Dame de la Victoire. Les sondages de 2014 ont d'ailleurs mis en évidence, le long de la voie méridionale dont le fonctionnement subsiste au sein d'un réseau parcellaire et de circulation encore empreint des orientations antiques, les fondations d'un bâtiment du XII<sup>e</sup> s. Au même moment, un habitat s'accroche aux thermes du Bas Castelet (Lepert 1991) et sur le versant sud de la vallée avec des indices de production potière (Paez-Rezende et al. 2014), le long d'une dérivation de l'ancien cardo maximus (voie Cherbourg-Valognes-Coutances). Cet ensemble ne survivra pas à la fin du Moyen Age et pourrait bien être rangé dans la catégorie des « hameaux désertés ». Pour les hameaux de la Dingouvillerie (fermes) et du Castelet (manoir et fermes), la période de mise en place manque de référence, en revanche les concentrations de monnaies et de céramiques médiévales et modernes indiquent des lieux particulièrement fréquentés.

Dans ce contexte, la forge découverte n'est pas une unité isolée et désolidarisée de son contexte. Elle est à considérer dans la dynamique de développement du bourg de Valognes, du hameau de la Victoire, de l'abbaye bénédictine et de la ferme des Miquelets, ses plus proches voisins. Les grandes quantités de scories et culots générées par l'activité de forge, et les indices d'un travail des alliages cuivreux, qui sont indiscutablement associés à ce bâtiment et à cette occupation, font émerger un enjeu scientifique de premier plan pour le Cotentin médiéval et moderne. Ces vestiges offrent l'occasion rare d'éclairer et de documenter sur un espace restreint, mais bien délimité, les problématiques de recherches sur les unités artisanales, et notamment paléométallurgiques, implantées à la périphérie des bourgs au cours de la période médiévale. Les quantités de scories observées n'auraient d'équivalent que celles provenant de la forge du Château de Caen. Elles démontrent une activité particulièrement longue et/ou soutenue, que ne démentent pas les indices chronologiques ; cas pour le moins unique, s'il était confirmé, d'une production artisanale spatialement figée sur presque cinq siècles. Plusieurs questions restent d'ailleurs en suspend, comme celle de la nature des produits manufacturés sortis de cet atelier, de la destination des produits (approvisionnement local ?), ou encore celle d'une activité saisonnière peut-être couplée à d'autres sources de subsistance.

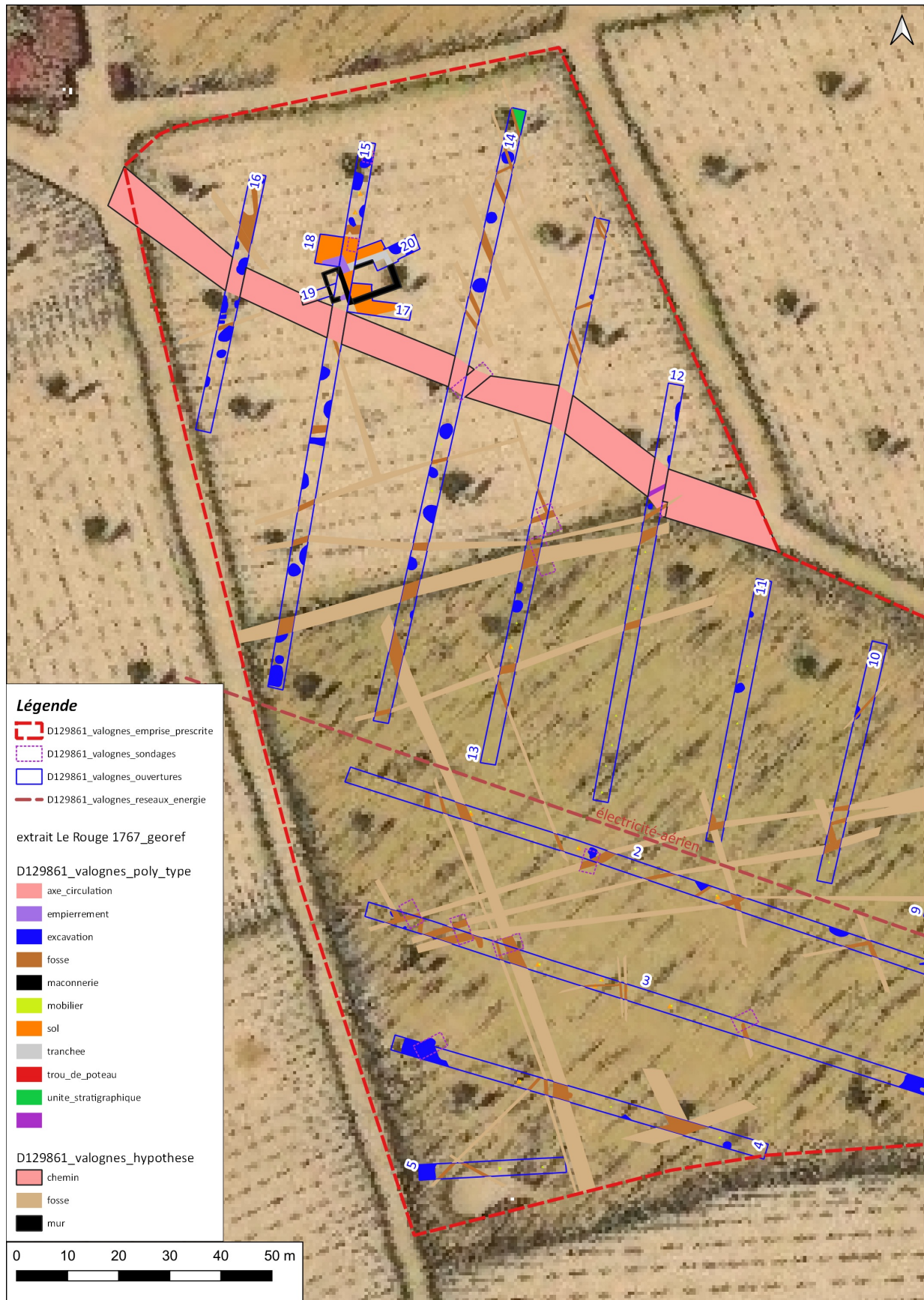


Figure 8 : Valognes (Manche) – Le tracé du chemin superposé sur le plan de Le Rouge de 1767 (SIG L. Paez-Rezende, Inrap).

## Bibliographie

**Adrian 2019** : ADRIAN (Y.-M.). — *Valognes, ZA Grand Saint Lin.* : rapport final d'opération, diagnostic archéologique. Cesson-Sévigné : Inrap Grand-Ouest, 2019. 92 p.

**Jeanne et al. 2007** : JEANNE (L.), DUCLOS (C.), LE GAILLARD (L.), PAEZ-REZENDE (L.). — *Nord Cotentin (Manche), Montaigu-la-Brisette. Agglomération antique « Le Hameau Dorey ».* Opération de sondages archéologiques : document final de synthèse. Cherbourg : GRAC- Groupe de Recherches Archéologiques du Cotentin, 2007. 118 p.

**Jeanne et al. 2008** : JEANNE (L.), DUCLOS (C.), LE GAILLARD (L.), PAEZ-REZENDE (L.). — *Nord Cotentin (Manche), Montaigu-la-Brisette. Agglomération antique « Le Hameau Dorey ».* Opération de sondages archéologiques : document final de synthèse. Cherbourg : GRAC- Groupe de Recherches Archéologiques du Cotentin, 2008. 79 p.

**Jeanne et al. 2020** : JEANNE (L.), PAEZ-REZENDE (L.), SALA (R.), ORTIZ QUINTANA (H.), RODRIGUEZ SIMON (P.), DUCLOS (C.), BLE (E.), GARCIA (E.). — *Valognes (Manche - 50) « Alauna ».* L'agglomération antique d'Alleaume. La Victoire/Le Castelet. Géoradar. 6ème année. : rapport 2019. Valognes : Drac de Basse-Normandie- Service Régional de l'Archéologie, 2020. 118 p.

**Lepert 1991** : LEPERT (T.). — *50 Valognes, Le Moulin d'Alleaume* : rapport de fouille programmée, année 1990. Caen : Drac de Basse-Normandie - Service Régional de l'Archéologie, 1991. 72 p.

**Paez-Rezende 2013** : PAEZ-REZENDE (L.). — *Valognes (Manche), Rue du Balnéaire.* : rapport final d'opération, diagnostic archéologique. Cesson-Sévigné : Inrap GO, 2013. 59 p.

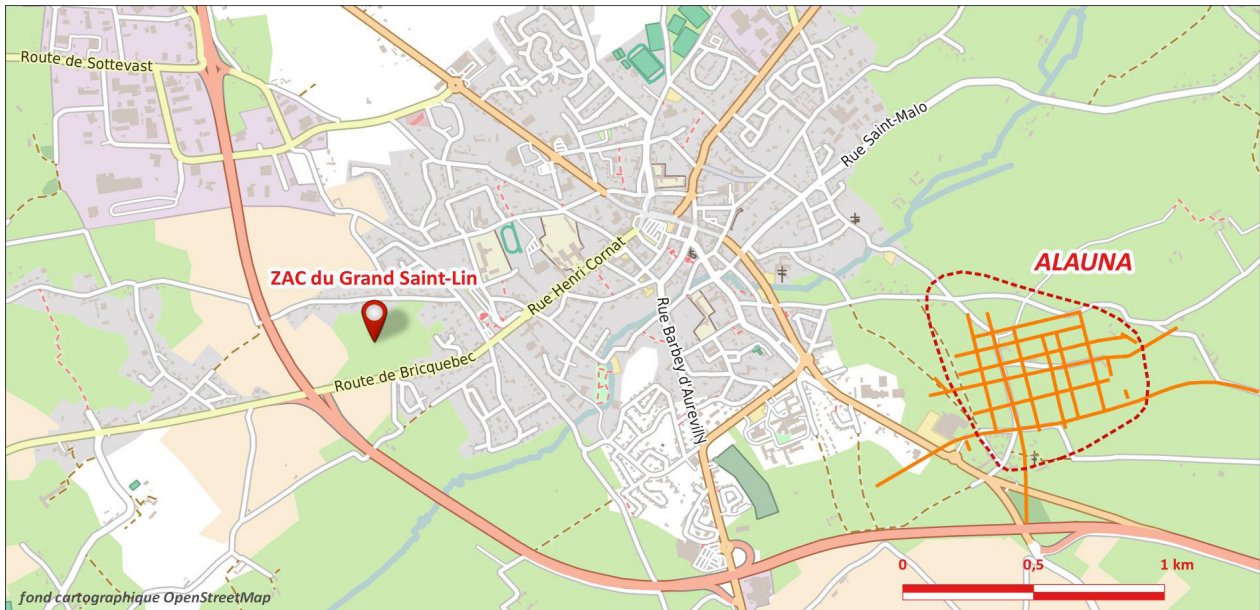
**Paez-Rezende et al. 2018** : PAEZ-REZENDE (L.), BARTHÉLÉMY (C.), GIAZZON (D.). — *Saint-Martin-de-Mieux (14), « Zone Martinia – Lot 1 » : Un modeste établissement rural antique (Ier-IIIe s.) en bord de chemin.* : rapport final d'opération, fouille archéologique. Bourguébus : Inrap, direction interrégionale Grand-Ouest - Centre de recherches archéologiques de Normandie, 2018. 203 p.

**Paez-Rezende et al. 2013** : PAEZ-REZENDE (L.), JEANNE (L.), DUCLOS (C.). — *Valognes (Manche - 50) « Alauna ».* L'agglomération antique d'Alleaume. La Victoire. Sondages programmés 1ère année. : rapport de sondages programmés. Valognes : Drac de Basse-Normandie- Service Régional de l'Archéologie, 2013. 302 p.

**Paez-Rezende et al. 2014** : PAEZ-REZENDE (L.), JEANNE (L.), DUCLOS (C.). — *Valognes (Manche - 50) « Alauna ».* L'agglomération antique d'Alleaume. La

*Victoire/Le Castelet. Sondages programmés 2ème année.* : rapport de sondages programmés. Valognes : Drac de Basse-Normandie - Service Régional de l'Archéologie, 2014. 372 p.

**Paez-Rezende et al. 2015** : PAEZ-REZENDE (L.), JEANNE (L.), DUCLOS (C.). — *Valognes (Manche - 50) « Alauna ».* L'agglomération antique d'Alleaume. La Victoire/Le Castelet. Sondages programmés 3ème année. : rapport de sondages programmés. Valognes : Drac de Basse-Normandie - Service Régional de l'Archéologie, 2015. 204 p.



## Valognes, ZAC du Grand Saint-Lin : un habitat et une voie d'époque romaine

Yves-Marie Adrian, avec la participation de Laurent Paez-Rezende

Le projet de construction d'une nouvelle piscine communale, ainsi que l'extension de zones pavillonnaires à l'ouest de Valognes, immédiatement au nord de la RD 902 menant à Bricquebec, est à l'origine d'un diagnostic archéologique portant sur une surface de 7,8 ha. L'ensemble se situe à environ 2,5 kilomètres à l'ouest de la cité antique d'Alauna. Ce diagnostic a permis l'identification de multiples vestiges, datant de différentes périodes, allant de la Protohistoire jusqu'à nos jours.

Les traces humaines les plus anciennes remontent à la fin de l'âge du Bronze – début du premier âge du Fer, avec un habitat ouvert apparemment peu étendu, localisé dans la partie orientale du projet.

Pour l'Antiquité, les vestiges sont par contre nombreux et plus largement répartis au sein de l'emprise concernée (fig. 1) : dans la partie sud-est, se signale tout d'abord une portion de voie romaine, bien conservée.

A cet endroit au moins, elle est parallèle à l'actuelle route reliant Valognes à Bricquebec. Large de 5,6 à 5,8 m, et bordée de deux fossés assurant tout autant le drainage que l'emprise de cette voie publique, la chaussée est constituée de petits galets extraits des formations naturelles résiduelles de l'ère secondaire (Trias). Sa surface est aussi marquée par de nombreuses ornières, parfois

très profondes, signes d'une intense circulation (fig. 2). A la faveur d'une coupe stratigraphique (voir fig. 3), plusieurs états de chaussée ont été observés, tandis qu'un important mobilier en fer, manifestement lié au charroi, lui est associé. Au vu des données disponibles par l'étude du paysage environnant Alauna, cette voie peut être considérée comme un axe secondaire, dans le cadre d'un accès à la côte ouest du Cotentin.



Figure 1 : Plan du diagnostic (Dessin Yves-Marie Adrian).



Figure 2 : le revêtement de la voie antique (Photo Yves-Marie Adrian).

Au nord-ouest de l'emprise diagnostiquée, les vestiges d'un habitat antique ont également été reconnus. Ils se présentent sous la forme de multiples fossés et de fosses, appartenant sans doute à une petite ferme. L'ensemble est surtout daté du I<sup>er</sup> siècle de notre ère. Dans l'état, il paraît matérialisé par une structuration importante et cohérente, bien que probablement établie en plusieurs fois. L'un des fossés a livré un important mobilier céramique bien conservé, qui ne laisse aucun doute sur le caractère domestique de l'occupation gallo-romaine. Il s'agit donc sans aucun doute de l'une des nombreuses exploitations agricoles parsemant le paysage aux abords d'*Alauna*, et qui participaient à l'approvisionnement de la cité.



Figure 3 : Coupe de la voie antique (Photo Yves-Marie Adrian).



Alauna sur un extrait de la Table de Peutinger ; Inconnu ; Celtis, Konrad, 1459-1508 et al., Tabula Peutingeriana, Österreichische Nationalbibliothek : <http://data.onb.ac.at/rec/AC13945113>

## Raconter Alauna

Dominique Lepoittevin

Avant de refermer ce numéro 1 du bulletin de l'association, nous vous proposons le premier épisode d'une série de fiction historique ; en quelque sorte le début d'une aventure, et cela à au moins deux titres. Primo, au sens propre, ce récit nous emporte au moment de la conquête de la Gaule par les armées romaines de Jules César, qui clôt un chapitre de l'histoire, celui de l'indépendance des peuples celtes, et ouvre la période dite gallo-romaine. Secondo, tenter de raconter *Alauna* est aussi une aventure. L'intention première était de la restituer sous une forme différente des quelques représentations picturales jusqu'alors produites. Faire revivre *Alauna*, la rendre vivante pour le plus grand nombre, la rendre accessible à tous. Bref, raconter un peu de la vie à *Alauna*.

De courts récits, dont le fil serait l'histoire d'une famille gauloise dont les membres vont devenir notables gallo-romains et édiles de la ville, comme ce fut souvent le cas en Gaule. Des récits inscrits dans le contexte général historique et sociologique de l'époque, connu au travers de ressources textuelles et archéologiques. Inscrits également bien sûr dans l'environnement d'*Alauna*. Ce qui devient plus compliqué, même si les connaissances progressent au fil des ans. Imaginez donc un puzzle, qui assemble des morceaux décrivant la vie gallo-romaine, d'autres la replaçant dans la trame urbaine et périurbaine

d'*Alauna* et... beaucoup de lacunes. Tous les emplacements vides où pourraient s'inscrire les gens qui ont vécu là, mais dont il ne nous reste presque rien. Des reliefs de repas, des objets qu'ils ont utilisés ou façonnés. Mais pas un nom, pas une image.

Ce ne seront pas des chroniques, qui évoqueraient des faits historiques authentiques, en respectant l'ordre de leur déroulement. Des faits, à *Alauna*, l'Histoire ne nous a pas fait la grâce d'en laisser, et ce sont les sondages archéologiques qui replacent les monuments dans l'échelle du temps. Le récit pourra donc s'enrichir d'épisodes, bien sûr replacés dans la chronologie, mais pas nécessairement présentés de façon ordonnée. Ce serait considérer que les morceaux du puzzle sortent de la boîte dans l'ordre d'assemblage !

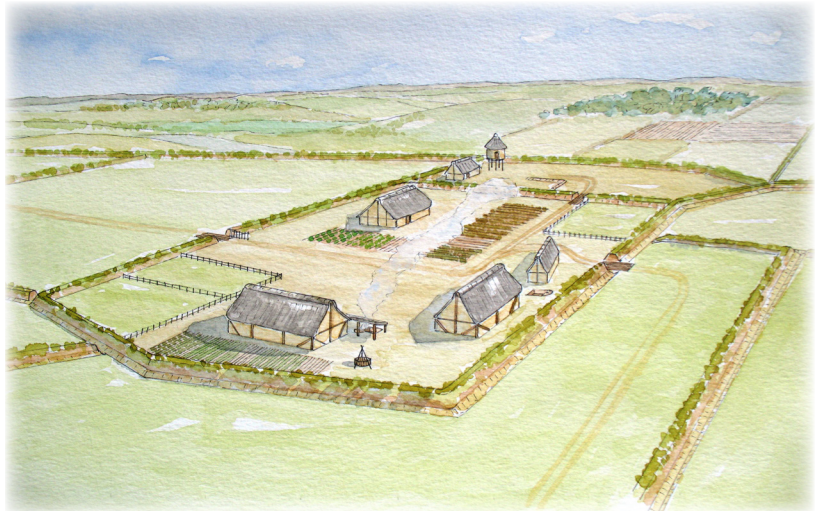
Alors, juste tenter de dire la vie, de raconter des histoires qui ont pu avoir lieu. Fermer les yeux et voir, entendre et sentir un peu de ce qui aurait pu se passer dans ce bout de Cotentin, qui ne s'appelait pas encore comme cela. Et quelquefois, dans un clin d'œil, montrer un peu du présent qui fait renaître *Alauna*, faire se croiser l'imaginaire et la réalité archéologique.

Quitte à laisser parfois les chevaux de l'imagination galoper un peu dans ces antiques prairies. Les pauvres bêtes ont besoin de se dégourdir les jambes de temps en temps.

## Episode 1 - Le combat de Brennos

La forêt était puissante et sombre. Chênes, ifs et hêtres couvraient un sol très accidenté. Un amas de grands rochers flanquait un des côtés d'un profond vallon, dans sa partie la plus étroite. Au pied des rochers, l'humus et les feuilles s'étaient amoncelés au cours des saisons. Des branches également. C'est là qu'ils s'étaient terrés, enfouis dans les feuilles mortes. Invisibles. Silencieux.

Ils s'étaient élancés depuis le ruisseau. Brennos courait, les bras chargés de fascines. Ils comptaient sur la surprise que leur assaut provoquerait chez l'ennemi retranché. Mais tous avaient sous-estimé la difficulté. Entamée sur un train d'enfer, la demi-lieue à parcourir depuis le fond du vallon les épuisa vite. Et c'est hors d'haleine qu'ils atteignirent les premières défenses, formées d'un profond fossé, que leur fardeau devait combler. Les portes du camp s'étaient ouvertes, livrant passage aux cohortes en ordre de bataille. Gênés dans leurs mouvements, les assaillants ne pouvaient tirer leur javelot.



*Évocation de la ferme gauloise du quartier de la Victoire à Valognes (aquarelle D. Lepoittevin).*

Bousculés par les boucliers et les pilums, déjà les premiers tombaient sous les glaives. La manœuvre romaine s'enfonçait dans les lignes. L'expérience et l'entraînement des légionnaires faisaient la différence. Partout les corps commençaient à joncher le sol. Bientôt ce fut la débandade. Dévalant la pente, Brennos espérait qu'ils pourraient se regrouper et organiser un nouvel assaut. Mais déjà les cavaliers de Sabinus s'étaient lancés après les fuyards. Il entreprit donc d'atteindre la colline boisée qui lui faisait face. La pente escarpée le mettrait un temps à l'abri des poursuivants. Deux autres combattants le rejoignirent. Rapidement à couvert, Brennos et ses deux compagnons d'infortune reprenaient leur souffle. Après un rapide conciliabule, ils résolurent d'éviter les chemins et s'éloignèrent rapidement vers le nord.

La nuit qui avait suivi la bataille et toute une journée s'étaient écoulées. Ils n'avaient pas bougé. Mais aucun n'était indemne, et le temps comptait pour leurs blessures. Ils quittèrent leur frêle refuge sous le couvert de la nuit, que rien ne troublait. La lisière de la forêt était proche. Ils y firent une brève halte. Une faible lune éclairait le marais, qu'ils devaient traverser avant de franchir la rivière. Elle était renforcée par un affluent juste au nord de la forêt puis s'écoulait vers le levant. Et constituait pour eux un obstacle. Mais il n'était pas question de chercher un gué. Brennos s'engagea entre les touffes de scirpes et d'iris. Leurs pas s'enfonçaient dans la tourbière. Avant d'atteindre le bord de la rivière, ils y avaient perdu leurs brogues. Nageant de son seul bras valide, Brennos eut quelques peines à rejoindre la rive opposée. Plutôt que s'engager en terrain ouvert, ils décidèrent de remonter la rivière. Elle s'écoulait à l'écart des chemins qui sillonnaient la région, que ne manqueraient pas de parcourir les cavaliers romains. Et c'est dans cette direction qu'ils retrouveraient les leurs. Enfin les rives offraient de quoi se cacher. Ils se mirent en route. Aux premières lueurs du jour, ils repèrent un bouquet de joncs, roseaux et laïches. Ils se fauilèrent dans la partie la plus dense. Les herbes rabattues leur offrirent une couche à l'abri des regards. Brennos et ses deux compagnons étaient encore hébétés. Tout avait basculé si vite.

La rumeur s'était répandue à travers les campements : les Romains ne répondaient même pas aux provocations sous leurs remparts et se serraient dans leur fort ; Sabinus avait peur, et ses propres soldats venaient à douter de sa bravoure. Le petit Eduen, assis parmi les guerriers Unelles autour d'un feu, avait dû raconter encore une fois comment il avait été enrôlé de force chez les auxiliaires des légions. Et comment il avait profité d'une corvée pour s'enfoncer dans les bois. La confusion du départ précipité qui se préparait lui avait bien facilité la tâche. Les Vénètes mettaient César à mal. Trois légions en renfort ne seraient pas de trop. C'était pour la nuit suivante.

Autour du feu, les discussions allaient bon train. Chacun avait commenté ces nouvelles et tous approuvaient la décision. Viridovix avait donné l'ordre de se tenir prêts dès l'aube. En arrangeant quelques tisons, l'Eduen avait songé à la petite fortune que Sabinus lui avait promise. Il lui faudrait s'éclipser au bon moment.

Bientôt le jour commença à baisser sur la rivière. Ils ne seraient que deux à repartir. La vie avait fui leur compagnon. Ils le couvrirent de son sayon et le laissèrent allongé sur le dos, les bras le long du corps, les pieds au levant. C'était dans l'immédiat le seul rituel qu'ils pouvaient lui offrir. Ils reprirent leur chemin, longeant toujours la rivière qui les menait au nord. Gênés par leurs blessures, et écrasés de fatigue, leur progression était lente. Parfois ils marchaient dans l'eau pour éviter des ronciers impénétrables. A plusieurs reprises, l'un ou l'autre chuta sur les galets glissants. Déjà l'aube pointait. Un taillis d'aulnes touffu leur offrit un abri précaire. Ils s'en contentèrent. Brennos sombra pour quelques heures dans un sommeil agité par les images d'avant les combats. Le soir, on voyait les feux des bivouacs, des hauteurs au nord du retranchement romain, jusqu'au levant, aux abords des marais. Plus de trois lieues<sup>1</sup> de crépitements joyeux, de rires et de tourbillons d'étincelles qui montaient dans la nuit. Les tribus avaient rassemblé plus de vingt mille hommes. Lexoviens et Aulerques Ebuovices s'étaient enfin joints aux Unelles. Les éclaireurs avaient dénombré les forces romaines. Ils avaient observé la colonne en marche. Chaque légion traînait à sa suite de nombreux chariots chargés du matériel et des vivres. Mais César n'avait confié que trois légions à Sabinus. Même avec le millier d'auxiliaires fournis par les Eduens, cela ne faisait que douze mille combattants. Voilà qui les avait confortés dans leur certitude. Ils repousseraient les Romains et les chasseraient loin de leur frontière.

La nuit commençait à inonder la vallée. Le moment était venu de se séparer. L'accolade fut brève, peu de mots échangés. Brennos prit vers le levant pour rejoindre ses terres. Bientôt il serait chez lui. Il devait maintenant progresser à travers champs, en évitant largement les fermes. Les chiens risquaient de donner l'alerte. C'est ce que les siens faisaient à l'approche d'étrangers. Enfin il aperçut dans la clarté laiteuse les toits qu'il connaissait si bien. Le bruit avait fini par les réveiller. Les deux sœurs dormaient dans un coin de la grande pièce, sur une paillasse garnie de lin et de fougères. D'abord les pleurs, puis les murmures de leur mère. Et dans la clarté chiche de la lampe à huile, qui avait été rallumée, elles virent leur père. Il les avait serrées si fort contre lui en partant. Mais elles eurent du mal à le reconnaître. L'homme, à leurs yeux d'enfants si grand et si fort, se tenait les pieds nus, vouté, un bras replié au creux du ventre. Ses cheveux d'habitude si soigneusement ordonnés étaient collés par un amas noirâtre. Sa tunique et ses braies étaient déchirées à plusieurs endroits. Et comme les cheveux, le tissu était collé à la peau.

Leur mère remontait de la réserve, sous le plancher de la salle unique, les bras chargés de simples. Elle les conservait là, une fois séchés. Elle avait la connaissance des plantes avec lesquelles elle soignait au mieux sa famille et avait commencé à l'enseigner à ses filles. Après avoir lavé les plaies de Brennos, elle lui fit boire une infusion de korna<sup>2</sup>. Elle en mélangeait également aux emplâtres qu'elle lui appliquait. Quand le jour serait levé, elle irait faire provision de beliocandos<sup>3</sup>. Elle en ferait des compresses. Brennos finit par s'endormir.

Une lune s'était écoulée. Il avait surmonté la fièvre et l'infection. Mais son épaule, qu'un coup de glaive avait profondément navrée, ne retrouverait jamais sa mobilité. Puis l'hiver avait passé. Brennos goûtait enfin la douceur du soir, le dos calé contre le talus qui ceinturait sa ferme. Le jour baissait, le ciel s'embrasait au couchant. Il commençait à reprendre confiance. Il était bien secondé. Malgré son corps brisé, l'exploitation du domaine assurait un revenu solide. Et un fils lui viendrait peut-être.

Vers le sud, dans le lointain, l'orage grondait. Comme l'écho d'une bataille... Une larme roulait sur la joue de Brennos.

1. 1 lieue gauloise= 2450 m (avant la période gallo-romaine où elle sera ramenée à 2222 m).

2. Aigremoine : anti-inflammatoire, on peut associer une prise interne sous forme d'infusion avec une application externe, l'infusion concentrée appliquée sous forme de compresses.

3. Achillée-Millefeuille : anti-inflammatoire, antiseptique, cicatrisant et coagulant. Appliquée en compresse, l'achillée millefeuille aide à stopper les saignements, participe à la cicatrisation des plaies et à lutter contre les infections.

Pour en savoir plus :

- César, *Guerre des Gaules*, livre III, chap. XVII-XIX. — Texte établi et traduit par L. A. Constans. Paris, 1926, in-8°, pp. 85-88.
- Jacques Poisson. *Aperçu sur la pharmacopée gauloise*. In: Revue d'histoire de la pharmacie, 92<sup>e</sup> année, n°343, 2004.pp. 383-390.
- Florence Carré, Yves-Marie Adrian, Laurent Guyard et Hubert Lepaumier, *Petit éclairage sur le luminaire des Aulerques Éburovices : entre romanité et rusticité*, in Journées archéologiques de Haute-Normandie. Alizay, 20-22 juin 2014.

Contexte historique et archéologique :

Une bataille décisive opposa en 56 av. J.-C. la tribu des Unelles et ses alliés Aulerques Eburovices (région d'Evreux) et Lexoviens (région de Lisieux) aux légions romaines commandées par un des lieutenants de César, Quintus Titurius Sabinus. Le lieu de la bataille n'est pas identifié aujourd'hui, César ne donnant, dans la *Guerre des Gaules*, que l'indication « *in fines Unellorum*- aux limites du territoire des Unelles ». Les différentes hypothèses la situent soit près de l'oppidum du Châtelier au Petit-Celland (Sud Manche) soit au Mont-Castre près du Plessis-Lastelle (Cotentin).

## Souvenirs du chantier 2015

(Aquarelles : D. Lepoittevin)



*L'été, en Normandie, parfois...*



*La solitude du gratteur de fond*



*Début de partie*



*Faudra me reboucher tout ça !*

**Dans les pages suivantes :**

**Annexes**

Les statuts de l'association  
Bulletin d'adhésion 2021

## Les statuts de l'association

### Article 1

Il est fondé entre les adhérents aux présents statuts une association régie par la loi du 1 juillet 1901 et le décret du 16 août 1901, ayant pour titre : « Agglomération Antique d'Alauna » (AAA).

### Article 2

Cette association a pour but l'étude, la protection, la promotion et la valorisation du site archéologique de l'Agglomération Antique d'Alauna à Valognes et son aire d'influence.

### Article 3

Le siège social est fixé au 13, rue du clos carré, 50700 Valognes

Il pourra être transféré par simple décision du conseil d'administration ; la ratification par l'assemblée générale sera nécessaire.

### Article 4

L'association se compose de

- a) Membres actifs ou adhérents
- b) Membres bienfaiteurs
- c) Membres d'honneur.

### Article 5

L'association est ouverte à tous. Pour faire partie de l'association, il faut être agréé par le bureau qui statue, lors de chacune de ses réunions, sur les demandes d'admission présentées.

### Article 6

- Les membres

Sont membres actifs ceux qui ont pris l'engagement de verser annuellement une cotisation fixée chaque année par l'assemblée générale et qui ont également accepté les statuts.

Sont membres bienfaiteurs les personnes qui versent un droit d'entrée et une cotisation annuelle fixée chaque année par l'assemblée générale.

Sont membres d'honneur ceux qui ont rendu des services signalés à l'association ; ils sont dispensés de cotisation.

- Conditions particulières

Ne peuvent prendre part aux votes des décisions en assemblée générale que les membres à jour de leurs cotisations. En cas d'absence, un membre de l'association à jour de sa cotisation peut donner pouvoir à un autre membre, lui-même à jour de sa cotisation, pour le représenter et participer aux votes en son nom.

### Article 7

Radiations

La qualité de membre de l'association se perd :

- a) la démission
- b) le décès
- c) la radiation prononcée par le conseil d'administration pour non-paiement de la cotisation ou pour motif grave, l'intéressé ayant été invité par lettre recommandée à se présenter devant le bureau pour fournir des explications.

### Article 8

Durée

La durée de l'association est illimitée.

### Article 9

Les ressources de l'association comprennent

- 1- Le montant des droits d'entrée et de cotisations ;
- 2- des subventions de l'Etat, des régions, des départements, des communautés de communes, des communes, des établissements publics ;
- 3- du produit des manifestations ;
- 4- des parrainages et sponsorisations provenant d'entreprises ou de particuliers ;
- 5- toutes autres ressources qui ne seraient pas contraire aux lois en vigueur.

### Article 10

Responsabilité des membres

Aucun membre de l'Association n'est personnellement responsable des engagements contractés par elle. Seul le patrimoine de l'association peut être engagé.

### Article 11

Conseil d'Administration

L'association est dirigée par un conseil de 15 membres maximum, élus pour 3 années par l'assemblée générale à main levée sauf demande de vote à bulletin secret exprimée par au moins un adhérent. Les membres sont rééligibles.

Le conseil d'administration choisit parmi ses membres, au scrutin secret, un bureau composé au minimum de :

- 1- Un président
- 2- un secrétaire
- 3- un trésorier

Ces deux dernières fonctions pouvant être assurées par une même personne.

Le conseil est renouvelé tous les trois ans par tiers. Les membres sortants sont rééligibles.

En cas de vacances, le conseil pourvoit au remplacement de ses membres. Il est procédé à leur remplacement définitif par la plus prochaine assemblée générale. Les pouvoirs des membres ainsi élus prennent fin à l'époque où devrait normalement expirer le mandat des membres remplacés.

### Article 12

- Réunion du conseil d'administration

Le conseil se réunit une fois au moins tous les six mois, sur convocation du président ou sur la demande du quart de ses membres.

Les décisions sont prises à la majorité des voix ; en cas de partage, la voix du président est prépondérante. Tout membre du conseil qui, sans excuse, n'aura pas assisté à trois réunions consécutives pourra être considéré comme démissionnaire.

### Article 13

- Assemblée générale ordinaire

L'assemblée générale ordinaire comprend tous les membres de l'association à quelque titre qu'ils soient affiliés. L'assemblée générale ordinaire se réunit chaque année au moins une fois par an.

Quinze jours au moins avant la date fixée, les membres de l'association sont convoqués par les soins du secrétaire. L'ordre du jour est indiqué sur les convocations.

Le président, assisté des membres du bureau, préside l'assemblée et expose la situation morale de l'association.

Le trésorier rend compte de sa gestion et soumet le bilan à l'approbation de l'assemblée.

Il est procédé, après épuisement de l'ordre du jour, au remplacement, au scrutin secret, des membres du conseil sortants.

Ne devront être traitées, lors de l'assemblée générale, que les questions soumises à l'ordre du jour.

### Article 14

- Assemblée générale extraordinaire

Si besoin est, ou sur la demande de la moitié plus un des membres inscrits, le président peut convoquer une assemblée générale extraordinaire, suivant les formalités prévues par l'article 13.

### Article 15

- Règlement intérieur

Un règlement intérieur peut être établi par le conseil d'administration, qui le fait approuver par l'assemblée générale. Ce règlement intérieur est destiné à fixer les divers points non fixés par les statuts, notamment ceux qui ont trait à l'administration interne de l'association.

### Article 16

Le tribunal compétent pour toutes actions concernant l'association est celui du domicile de son siège, lors même qu'il s'agirait de contrats passés par des organismes sis dans d'autres ressorts.

### Article 17

- Dissolution

En cas de dissolution prononcée par les deux tiers au moins des membres présents à l'assemblée générale extraordinaire, un ou plusieurs liquidateurs sont nommés par celle-ci et l'actif, s'il y a lieu, est dévolu conformément à l'article 9 de la loi du 1 juillet 1901 et au décret du 16 août 1901.



## Agglomération Antique d'Alauna

13 rue du Clos Carré

50700 VALOGNES

BULLETIN D'ADHESION  ou de RENOUELEMENT  **2021**

Je soussigné(e) :

NOM :	Prénom :
Date de naissance :	Profession :
Adresse :	
Téléphone portable :	Téléphone fixe :
Mail :	

Je déclare avoir pris connaissance des statuts.

J'adhère comme membre à l'association et m'engage à respecter ses règles et notamment à payer les cotisations qui me seront réclamées.

### Montant de la cotisation 2021 : 15 €

Règlement par :

- Chèque à joindre au bulletin d'adhésion et à adresser à :  
GUÉRIEL Martine, 3, la Chaudelande, 50330, THEVILLE
- Virement. Bulletin à adresser par mail à [dla.lepoittevin@gmail.com](mailto:dla.lepoittevin@gmail.com)  
RIB de l'association adressé en retour pour règlement
- Règlement en espèces lors de l'assemblée générale.

**Lu et approuvé + Signature**

Fait à ....., le / /

Signature du tuteur légal pour les mineurs

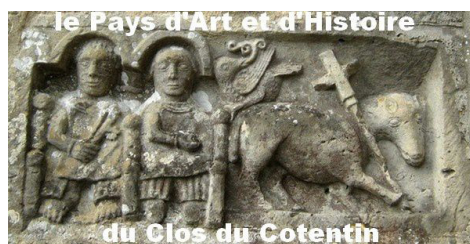
Bulletin téléchargeable sur le site internet de l'association AAA : [agglomeration-alauna.fr](http://agglomeration-alauna.fr), rubrique Association

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application de l'article 34 de la loi du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser au secrétariat de l'association.

AAA – Siège social : 13, rue du Clos Carré, 50700 VALOGNES  
SIRET : 877 823 666 000 12

Secrétariat : Dominique Lepoittevin, mail : [dla.lepoittevin@gmail.com](mailto:dla.lepoittevin@gmail.com), tel : 06 30 10 46 30  
Président : [christophe.bremont@gmx.fr](mailto:christophe.bremont@gmx.fr)

## Les partenaires de l'association



Bulletin n°1 de l'association

